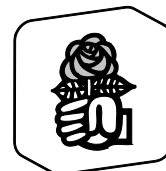


Parti socialiste  
vaudois



# RAPPORT DE GESTION

# 2016

Secrétariat cantonal  
Pl. Chauderon 5  
1003 Lausanne  
Suisse

Tél: 021 312 97 57  
[info@ps-vd.ch](mailto:info@ps-vd.ch)  
[www.ps-vd.ch](http://www.ps-vd.ch)

## Table des matières

<i>I. Rapports d'activité 2016</i>	<b>4</b>
<b>1. Rapport d'activité du président</b>	<b>4</b>
<b>2. Rapport d'activité du Groupe au Grand Conseil</b>	<b>4</b>
<b>3. Rapport d'activité des parlementaires fédéraux</b>	<b>9</b>
3.1. Conseil national	9
3.2. Conseil des Etats	18
<b>4. Rapport des délégué-e-s au PS Suisse et au Congrès PSS</b>	<b>20</b>
<b>5. Rapport de la JSV</b>	<b>22</b>
<b>6. Organes dirigeants et administration du PSV</b>	<b>24</b>
6.1. Comité directeur	24
6.2. Comités cantonaux	25
6.3. Congrès	27
<b>7. Commissions permanentes</b>	<b>29</b>
7.1. Administration de la justice (CAJU)	29
7.2. Sous-commission de la CAJU (sCAJU)	29
7.3. Agricole	30
7.4. Aménagement du Territoire, Transports et Institutions (CATTI)	30
7.5. Culturelle	31
7.6. Egalité (ComEg)	32
7.7. Energie et Environnement (CEE)	33
7.8. Enseignement, Education et Formation	33
7.9. Economie, Finances et Fiscalité (COEFF)	33
7.10. Formation (ComForm)	34
7.11. Migration (ComMi)	34
7.12. Santé	35
7.13. Sociale (ComSoc)	35
7.14. Solidarité internationale (ComSol)	35
7.15. Sécurité publique	36
7.16. Logement (ComLog)	37
<b>8. Conférence des municipaux-ales et syndics-ques socialistes (MunSoc)</b>	<b>38</b>
<i>II. Portrait 2016</i>	<b>39</b>
<b>9. Membres et mandataires</b>	<b>39</b>
9.1. Membres et sympathisant-e-s	39
9.2. Sections	39
9.3. Régionales	39
9.4. Conseiller et Conseillère d'Etat	40
9.5. Représentant-e-s aux Chambres Fédérales	40
9.6. Député-e-s au Grand Conseil Vaudois	40
9.7. Syndics et Municipaux	40
9.8. Magistrat-e-s judiciaires et préfet-e-s	41
<b>10. Direction et Gestion</b>	<b>42</b>
10.1. Comité directeur	42
10.2. Secrétariat	42
<i>III. Relations et communications</i>	<b>43</b>
<b>11. Recommandations de vote</b>	<b>43</b>

<b>12.</b>	<b>Consultations cantonales</b>	<b>43</b>
<b>13.</b>	<b>Consultations fédérales</b>	<b>43</b>
<b>14.</b>	<b>Médias</b>	<b>43</b>
14.1.	Communiqués de presse	43
14.2.	Conférences de presse	45
<b>15.</b>	<b>Journaux et autres publications</b>	<b>46</b>
15.1.	Points Forts socialistes	46
15.2.	Point Infos	47
15.3.	PSV Flash	48
15.4.	Site Internet	48
15.5.	Réseaux sociaux	48
<i>IV.</i>	<i>Finances et cotisations</i>	<b>49</b>
<b>16.</b>	<b>Comptes 2016</b>	<b>49</b>
<b>17.</b>	<b>Bilan</b>	<b>50</b>
17.1.	Bilan initial au 01.01.2016	50
17.2.	Bilan de clôture au 31.12.2016	51
<b>18.</b>	<b>Barèmes des cotisations et des contributions des mandataires encaissées par le PSV</b>	<b>52</b>
18.1.	Cotisations des membres	52
18.2.	Contributions des mandataires	52
<b>19.</b>	<b>Rapport des vérificateurs-trices des comptes</b>	<b>53</b>

# I. Rapports d'activité 2016

## 1. Rapport d'activité du président

Président : Stéphane Montangero

Comme à notre habitude, le texte prononcé par le président lors de son discours d'ouverture de notre congrès ordinaire fera office de rapport et sera intégré à cet emplacement.

## 2. Rapport d'activité du Groupe au Grand Conseil

Président : Valérie Induni

### Situation politique

La situation politique s'est durcie à une année des élections. Les compromis furent plus difficiles à trouver avec la droite. L'exemple de la loi sur la préservation et la protection du parc locatif est symptomatique : de nombreuses séances de commission, puis un renvoi en commission pour trouver un compromis, attaqué par la droite par référendum. Sur la mendicité et les écoles de musique, le bloc de droite a également voté compact au grand dam des intérêts des plus faibles. Le Groupe socialiste est resté une grande force de propositions avec plus de 60 dépôts et a poursuivi son travail de soutien au projet du Conseil d'Etat.

### Dossiers importants

#### Logement

A la fin de l'année 2015, le bloc de droite, allié avec l'extrême-gauche, avait renvoyé le contre-projet du Conseil d'Etat en commission. La droite voulait assouplir le droit de préemption et l'extrême-gauche renforcer les droits de locataires lors de rénovation. Grâce notamment au travail des commissaires socialistes, un nouvel accord a pu être trouvé. Le droit de préemption cantonal a été supprimé, mais les communes peuvent céder leur droit à l'Etat. En contrepartie, des améliorations des droits des locataires ont pu être obtenues. Une majorité a accepté cette loi au Grand Conseil, mais une partie de la droite, menée par les milieux immobiliers a lancé un référendum contre cette loi. Heureusement, la population a approuvé la Loi sur la préservation et la protection du parc locatif (LPPPL), donnant ainsi aux communes des outils pour lutter contre la pénurie de logement.

#### Emploi et économie

Le Groupe socialiste a, comme chaque année, été très actif sur le thème de l'emploi et de l'économie. Il est notamment intervenu en soutien aux employés en grève à Ste-Croix contre leur employeur Alpen-Peak, a dénoncé la fermeture du site de production de l'entreprise Bell à Cheseaux-sur-Lausanne et la suppression d'emplois chez Generali à Nyon. Il a gagné un postulat qui demandait au Conseil d'Etat une stratégie pour pallier les futures menaces des fermetures des offices de poste.

#### Panama papers

2016 fut l'année du scandale des « Panama papers » : cette gigantesque fuite de documents confidentiels permettait de faire la lumière sur la manière dont des sociétés offshore furent utilisées entre 1970 et 2015 en tant que sociétés-écran afin de procéder à de l'évasion fiscale et à du blanchiment d'argent sale. La Suisse n'est malheureusement pas épargnée et le Groupe socialiste a demandé au Conseil d'Etat de faire la lumière sur cette affaire dans le canton de Vaud.

#### LEDP

Le Groupe socialiste a été très actif pour modifier la loi sur l'exercice des droits politiques. Un bouquet comprenant plusieurs interventions a été déposé pour améliorer les droits démocratiques. Avec six motions, le groupe socialiste souhaite, notamment, que le Conseil d'Etat étudie la possibilité de procéder, lors des élections, à un dépouillement anticipé le samedi, que les 147 communes dotées d'un conseil général puissent également voter par correspondance lors du deuxième tour à la Municipalité et l'élection du Syndic et, enfin, que les électeurs-rices étranger-ère-s reçoivent en même temps que les Suisses le matériel de vote. Les autres motions demandent que l'affranchissement soit offert afin d'augmenter la participation, que les électrices et électeurs reçoivent également du matériel

d'information des partis lors des élections et que tou-te-s les Vaudois-e-s, y compris celles et ceux de l'étranger, puissent élire les Conseillères et/ou Conseillers aux Etats.

#### LAJE / accueil parascolaire

La modification de la loi sur l'accueil de jour des enfants a été l'objet de plusieurs séances du Grand Conseil en 2016. Cette loi concrétise la volonté exprimée en 2009 par la population vaudoise qui avait accepté la modification de l'art. 63a de la Constitution vaudoise. Elle généralise l'accueil parascolaire dans tout le canton et c'est un pas important pour répondre aux besoins des familles du canton en leur permettant de concilier vie professionnelle et vie familiale. La nouvelle loi fixe les missions d'intégration et de prévention, notamment. Comme nous l'avons toujours dit, l'accueil va au-delà de la garde : grâce aux équipes qui y travaillent, l'égalité des chances est favorisée, et le travail socio-éducatif développé – dans le respect de la responsabilité première des parents bien sûr. Le vote final aura lieu début 2017.

#### Mineurs non accompagnés

A la suite d'un reportage du journal 24heures relatant notamment les tentatives de suicides de 7 jeunes durant les dernières semaines, le Groupe socialiste a interpellé le Conseil d'Etat sur la situation des mineurs non-accompagnés dont le Canton a la responsabilité. En outre, sous l'impulsion du PSV, une résolution réaffirmant le droit de tous les enfants à bénéficier d'une protection a été acceptée par le Grand Conseil.

#### Mendicité

Le Grand Conseil vaudois fut également le théâtre de nombreux débats autour de la mendicité. En effet, le Conseil d'Etat a présenté un contre-projet à l'initiative de l'UDC visant l'interdiction totale de la mendicité. Les député-e-s socialistes ont plaidé pour le contre-projet, mais l'interdiction totale a obtenu au final la majorité du Parlement.

#### Champions

Le Groupe socialiste a fait part de son désarroi quant à la gestion de l'événement « Champions » organisé pour le 100e anniversaire du CIO et financé par le Canton et par la Ville de Lausanne. Les déficits réalisés par le spectacle « Champions » furent de près d'un million de francs – soit un montant cinq fois supérieur à celui initialement prévu – pour un budget de 2,3 millions. Le rapport de la Cour des comptes a ensuite démontré que la responsabilité du conseiller d'Etat Philippe Leuba est engagée. Il a fait preuve d'une légèreté et d'un amateurisme choquant pour une personne de sa fonction dans l'utilisation de l'argent public. Sous l'impulsion du Groupe socialiste, des mesures ont été prises pour éviter ce genre de débâcle.

#### **Débats sur les finances, les comptes et le budget**

Les comptes 2015 furent salués par le Groupe socialiste. Pour la quatrième fois consécutive depuis l'accession de la majorité de gauche au Conseil d'Etat, celui-ci présente des comptes solides.

Les discussions autour du budget furent à nouveau plus animées cette année, essentiellement à cause de manœuvres politiciennes honteuses de la droite sur le dos des écoles de musiques. L'augmentation des montants promis à la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM) a été refusée par le Parlement. Derrière ce refus étonnant d'une augmentation pourtant prévue par la loi, se joue une manœuvre politicienne. Les Verts libéraux, qui avaient accepté l'augmentation en novembre, ont retourné leur veste de manière magistrale dans l'optique de créer une alliance électorale avec l'UDC et le PLR en vue des élections cantonales prochaines. Cette manœuvre est honteuse pour les écoles de musiques qui avaient logiquement budgété cette hausse. Les conséquences seront les suivantes : hausse des frais d'écologie, non-ouverture de nouvelles classes prévues, etc. Au final, ce sont 12'000 enfants qui seront pénalisés. Tenter de forger une alliance électorale sur le dos des familles est proprement scandaleux.

Concernant le budget, le Groupe socialiste l'a accepté, puisque celui-ci allait dans la même ligne que les précédents en permettant à notre canton d'envisager l'avenir avec sérénité.

## **Présidence du Grand Conseil**

Roxanne Meyer Keller, députée de la Broye-Vully, a fini son mandat de présidente du Grand Conseil en juin 2016.

## **Organisation et vie du groupe**

Le bureau du Groupe socialiste s'est modifié en juin 2016 avec les départs de Nicolas Rochat Fernandez, Jessica Jaccoud et Catherine Aellen. Le Groupe s'organise comme suit : Valérie Induni, présidente du Groupe ; Jean Tschopp et Amélie Cherbuin, vice-président-e-s, Hugues Gander, membre du bureau, Stéphanie Bassi, trésorière ; Gaétan Nanchen, collaborateur scientifique. Valérie Induni et Amélie Cherbuin représentent le bureau du groupe au sein du comité directeur.

Catherine Aellen et Annick Vuarnoz ont quitté leur mandat de députées pour des raisons professionnelles. François Clément et Taraneh Aminian sont entré-e-s en cours de législature pour les remplacer.

## **Janvier**

(16\_INT\_465) Interpellation Stéphane Montangero et consorts au nom du groupe socialiste - Moratoire concernant l'implémentation des nouveaux médecins : nous avons un besoin urgent de savoir où nous allons !

(16\_POS\_157) Postulat Samuel Bendahan et consorts - Pour une réinsertion professionnelle plus active avec une vision à long terme

(16\_RES\_030) Résolution Jean Tschopp et consorts - Plafond d'endettement et de cautionnement des communes, quelles perspectives en vue de la régionalisation des STEP ?

## **Février**

(16\_INT\_478) Interpellation Nicolas Rochat Fernandez et consorts - Les " Champions ! " du déficit ?

(16\_INT\_479) Interpellation Alexandre Rydlo - Augmentation des taxes d'études dans les EPF - Retour vers le passé 3

(16\_INT\_476) Interpellation Denis-Olivier Maillefer et consorts - Vallorbe et son centre de requérants d'asile : de l'accueil au renvoi ?

(16\_POS\_158) Postulat Jean Tschopp et consorts - Bas les armes !

## **Mars**

(16\_INT\_486) Interpellation Amélie Cherbuin et consorts - Report de charges Confédération-Canton : la collaboration interinstitutionnelle (CII) permet-elle d'en atténuer les effets ?

(16\_POS\_163) Postulat Muriel Thalmann et consorts - Promouvoir les postes à temps partiel (80% - 95%) au sein de l'Administration cantonale vaudoise - Pour une meilleure conciliation vie professionnelle et vie privée - Pour davantage de femmes aux postes clés

(16\_POS\_164) Postulat Julien Eggenberger et consorts - Faciliter les dispositifs de "logeurs solidaires"

(16\_MOT\_082) Motion Isabelle Freymond et consorts - Négociations du Conseil fédéral aux accords sur le "Partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement" (TTIP ou TAFTA en anglais) ainsi que sur les "Accords sur le Commerce des Services" (ACS ou TISA en anglais). Les lourdes conséquences sociales, économiques et environnementales poussent le canton de Vaud à se positionner comme "hors zone TTIP-TAFTA/ACS-TISA".

## **Avril**

(16\_MOT\_087) Motion Brigitte Crottaz et consorts - Pour une gratuité du test VIH anonyme

(16\_MOT\_086) Motion Ginette Duvoisin et consorts demandant la modification de la loi sur l'exercice des droits politiques afin que les élections communales dans les communes à conseil général se déroulent selon les mêmes modalités que dans les communes à conseil communal

(16\_MOT\_084) Motion Jean Tschopp et consorts - Renforcer la participation des électeurs étrangers

(16\_MOT\_089) Motion Stéphane Montangero et consorts au nom du groupe socialiste - Pour que tous-tes les Vaudois-es, y compris les Vaudois-es de l'étranger, puissent élire les Conseillers aux Etats

(16\_MOT\_088) Motion Stéphane Montangero et consorts au nom du groupe socialiste - Pour augmenter la participation, offrons l'affranchissement !

(16\_MOT\_090) Motion Julien Eggenberger et consorts - Dépouiller par anticipation le vote par correspondance

(16\_MOT\_085) Motion Valérie Induni et consorts au nom du groupe socialiste - Mieux informer pour mieux élire

### **Mai**

(16\_INT\_500) Interpellation Valérie Induni et consorts - Panama Papers, après les réactions, l'action ?  
(16\_RES\_032) Résolution Fabienne Freymond Cantone et consorts - Résolution du Grand Conseil vaudois au Conseil fédéral : Pour la sauvegarde de la recherche agronomique suisse

(16\_INT\_504) Interpellation Eric Züger et consorts - L'Etat de Vaud fait-il tout ce qui est possible pour assurer le développement urbain vers l'intérieur ?

(16\_INT\_502) Interpellation Julien Eggenberger et consorts - Dépouillement : les mêmes règles partout !

(16\_INT\_513) Interpellation Jean Tschopp et consorts - Uber bénéficie-t-elle d'un régime d'impunité ?

(16\_POS\_176) Postulat Pascale Manzini et consorts - Loi sur les impôts directs cantonaux - De l'opportunité de partager l'entier des quotients familiaux lors de la garde alternée des enfants

(16\_INT\_520) Interpellation Fabienne Freymond Cantone et consorts - WWF International et sa presque complète restructuration : mais que fait donc le Canton?

### **Juin**

(16\_INT\_521) Interpellation Valérie Induni et consorts au nom du groupe socialiste - Débâcle de la BSI, une politique de rémunération mise en cause. Quid de notre banque cantonale ?

(16\_INT\_522) Interpellation Stéphane Montangero et consorts - Les JOJ de 2020 : cheval de Troie pour les JO de 2026?

(16\_POS\_179) Postulat Julien Eggenberger et consorts - Suppléances dans les conseils communaux

(16\_MOT\_094) Motion Laurent Ballif et consorts - Préservation du patrimoine et sauvegarde des archives cantonales : deux raisons de soutenir le Musée Bolo.

(16\_INT\_537) Interpellation Mireille Aubert au nom de la Commission des visiteurs du Grand Conseil - Ce n'est pas leur sentence, et pourtant c'est leur peine

(16\_INT\_536) Interpellation Valérie Schwaar et consorts - Préservation des surfaces d'assolement (SDA) : Mange selon la hauteur de ton sac à provisions, marche selon la largeur de ton pas. (proverbe tibétain)

### **Août**

(16\_INT\_539) Interpellation Aline Dupontet et consorts - Mort annoncée de l'aide financière fédérale aux services de consultation (art.15 LEg), quelles conséquences pour le canton de Vaud ?

(16\_INT\_543) Interpellation Julien Eggenberger et consorts - Quels développements pour les infrastructures sportives d'importance cantonale ?

(16\_INT\_548) Interpellation Claire Attinger Doepper - Lutte contre le dumping salarial et le travail au noir : quel est le comportement des entreprises sur le sol vaudois ?

### **Septembre**

(16\_INT\_550) Interpellation Muriel Thalmann et consorts - Violences domestiques : pour l'instauration de mesures plus coercitives envers l'auteur-e de violences domestiques

(16\_INT\_552) Interpellation Claire Attinger Doepper - Société de longue vie... oui, mais dans quelle condition ?

(16\_INT\_555) Interpellation Hugues Gander - Les bureaux d'architecture vaudois sont-ils à la hauteur des ambitions du Conseil d'Etat ?

(16\_INT\_562) Interpellation Julien Eggenberger et consorts - Nouvelle loi sur la nationalité : quelles mesures d'encouragement ?

(16\_INT\_576) Interpellation Alexandre Rydlo et consorts au nom du groupe socialiste - Etat des lieux et politique d'attraction et de création sur sol vaudois d'entreprises actives dans les technologies propres (Cleantech)

(16\_POS\_194) Postulat Alexandre Rydlo et consorts au nom du groupe socialiste - Pour un recyclage complet des déchets plastiques sur sol vaudois

### **Octobre**

(16\_POS\_168) Postulat Philippe Randin et consorts - Secours alpin.

(16\_INT\_588) Interpellation Brigitte Crottaz et consorts - Secret médical et examen d'aptitude à la conduite  
(16\_POS\_197) Postulat Jessica Jaccoud et consorts - Airbnb : Combien de logements sont-ils retirés du marché locatif ?  
(16\_POS\_196) Postulat Fabienne Freymond Cantone et consorts - Taxation des interventions de police lors d'interventions concernant des violences domestiques : n'est-elle pas contreproductive ?  
(16\_POS\_198) Postulat Valérie Schwaar et consorts - Pour un plan directeur cantonal du stationnement d'échange et de covoiturage  
(16\_INT\_591) Interpellation Muriel Thalman - Hôpital de Lavaux - quo vadis ?  
(16\_INT\_593) Interpellation Ginette Duvoisin et consorts - Allocations familiales dans l'agriculture. Mettre fin à une inégalité.  
(16\_INT\_594) Interpellation Jean Tschopp et consorts - Combattre le business des faux permis de frontaliers  
(16\_POS\_200) Postulat François Clément et consorts - Halte au harcèlement téléphonique

### **Novembre**

(16\_INT\_608) Interpellation Julien Eggenberger et consorts - Boursiers et boursières à la dérive : quand les décisions arriveront-elles ?  
(16\_INT\_612) Interpellation Jean Tschopp et consorts - L'impôt heureux pour les étrangers ?  
(16\_RES\_038) Résolution Valérie Induni et consorts - Pour le maintien d'une filière viande de proximité en terres vaudoises  
(16\_INT\_623) Interpellation Alexandre Démétriades et consorts - Mineurs non-accompagnés, quel état de la situation et quelles mesures pour éviter qu'un drame se produise chez des enfants dont le Canton de Vaud à la charge ?  
(16\_POS\_209) Postulat Claire Attinger Doepper et consorts - Un label Vaudois : une valeur ajoutée à la production agricole de notre Canton  
(16\_INT\_629) Interpellation Brigitte Crottaz et consorts - Quel avenir pour les employé-e-s de l'entreprise Bell ?  
(16\_INT\_630) Interpellation Jean Tschopp et consorts - Que restera-t-il de vaudois dans le saucisson ?

### **Décembre**

(16\_INT\_631) Interpellation Fabienne Freymond Cantone et consorts - Emplois à Generali à Nyon ; que fait le Conseil d'Etat ?  
(16\_POS\_218) Postulat Alexandre Rydlo et consorts - Pour une extension de l'infrastructure et de l'offre du M1  
(16\_MOT\_099) Motion François Clément et consorts - Alcool, publicités et santé  
(16\_INT\_639) Interpellation Julien Eggenberger et consorts - Subventions J+S : qui fera la banque ?  
(16\_MOT\_101) Motion Julien Eggenberger et consorts - Pour améliorer le traitement des demandes de bourses !  
(16\_INT\_643) Interpellation Fabienne Freymond Cantone et consorts - Echange d'apprentis Suisse romande/Québec



### 3. Rapport d'activité des parlementaires fédéraux

#### 3.1. Conseil national

##### **Cesla Amarelle**

L'année 2016 a surtout été marquée par l'élaboration de la loi d'application de l'article 121a de la Constitution (initiative contre l'immigration de masse). Notre délégation était devant d'un choix cornélien : soit elle mettait l'accent sur la gestion autonome de l'immigration par le biais des plafonds et des contingents en faisant prévaloir l'art. 121a Cst. ; soit elle misait sur une solution eurocompatible qui place les intérêts économiques globaux au centre du projet et qui, dès lors, est compatible avec l'ALCP. Le Parlement avait la responsabilité de trancher ce dilemme. Il était inévitable d'entrer en contradiction soit avec un article de la Constitution, soit avec un accord international capital pour notre pays. Si nous avons opté pour l'accord international, c'est d'abord parce que les Bilatérales ont été confirmées à plusieurs reprises par le peuple (en 2000, 2005 et 2009) et qu'elles font également pleinement partie de l'ordre juridique suisse. Ensuite, parce que le principe « Pacta sunt servanda » est un principe capital pour un pays souverain. Enfin, parce qu'une violation d'accords internationaux en vigueur sans dénonciation n'est pas compatible avec notre compréhension de la Constitution. Notre choix a donc clairement penché en faveur de la 2ème option, i. e. pour le maintien des Bilatérales et le respect du principe « Pacta sunt servanda ».

Le compromis trouvé comporte plusieurs avantages :

- Il permet de débloquer la situation politique d'avec l'UE. Ainsi, on règle la question croate puisque le Parlement a d'ores et déjà adopté le Protocole croate sous condition. Avec la loi d'application, le Conseil fédéral peut aller de l'avant et ratifier le Protocole. En outre, la loi d'application permet de sauver la participation de la Suisse à Horizon 2020. Une loi d'application eurocompatible permet notre réintégration complète aux programmes européens de recherche. A défaut d'une loi d'application eurocompatible, la solution transitoire trouvée jusqu'à maintenant devrait tomber, sans solution alternative, le 31 décembre 2016. Les chercheurs renoncent déjà à venir en Suisse faute d'être certains de pouvoir participer aux projets européens.
- Le compromis permet de désamorcer les tensions sur l'éventuel futur accord-cadre institutionnel et laisse le champ libre aux éventuelles solutions allant en ce sens.
- Parce qu'il préserve les bilatérales, le compromis préserve les mesures d'accompagnement qui sont par là-même conditionnées par le maintien des accords. La proposition de compromis ne péjore pas la protection des travailleurs et la libre circulation n'est pas violée.
- Concernant le contexte économique et diagnostic général : le vote du 9 février 2014 s'est déroulé dans un climat de surchauffe où le solde migratoire atteignait un certain pic (100'000). En 2016, la migration du travail est tendanciellement en déclin par rapport au 9 février 2014. On observe un net refroidissement dans certains secteurs, le ralentissement économique est manifeste même s'il ne s'accompagne pas d'une montée sensible du chômage. Le climat de consommation est ralenti lui aussi. Le solde migratoire est aux alentours de 70'000. Ceci démontre bien que, quel que soit le modèle suisse de gestion de l'immigration, la conjoncture a un fort impact sur le solde migratoire. Dans ce contexte morose péjoré par le vote sur le Brexit le 23 juin dernier, le compromis met fin à l'insécurité juridique nuisible à l'économie.

##### Déposé les interventions suivantes

16.3996 – Sauvegarder des emplois en cas de licenciements collectifs. Etendre l'obligation de négocier un plan social. Motion

16.5377 – Pratique actuelle du Corps des gardes-frontière. Système de comparaison Eurodac. Question

16.3220 – Recherches et publication des informations sur les pays d'origine (COI) dans le domaine de l'asile. Pour plus de publicité et de cohérence. Postulat

16.3221 – Vols Frontex. Surveiller le domaine de l'exécution des renvois dans le cadre de la collaboration avec Frontex. Postulat

16.5119 - Loi sur l'asile. Quelle indépendance pour la protection juridique face à l'Etat ? Question

#### Intervenue au plénum sur les dossiers suivants

- 13.030 – Loi sur les étrangers. Modification. Intégration (rapport)
- 16.027 – Loi sur les étrangers. Gestion de l'immigration et amélioration de la mise en œuvre des accords sur la libre circulation des personnes (rapport)
- 16.041 – Budget 2017 assorti du plan intégré des tâches et des finances 2018-2020
- 16.045 – Programme de stabilisation 2017-2019
- 13.443 – Représentation équitable des communautés linguistiques au Conseil fédéral avec neuf membres
- 16.026 – Message sur l'armée 2016 (plafond des dépenses de l'armée pour 2017-2020, programme d'armement 2016, programme immobilier du DDPS 2016)
- 15.462 – Loi sur le Parlement. Elargir le champ de la comparaison du droit suisse avec le droit étranger dans les messages
- 15.421 – L'asile ne doit pas conférer un droit de séjour en Suisse
- 16.003 – Comptes d'Etat 2015
- 16.007 – Budget 2016. Supplément I
- 13.412 – Loi sur les moyens alloués aux parlementaires. Même traitement fiscal pour tous les citoyens
- 15.3280 – Egalité salariale et de revenus. Elargir les mesures de monitoring instaurant dans le relevé structurel des indicateurs de salaires et de revenus
- 13.41 – Egalité du partenariat enregistré et du mariage devant la procédure de naturalisation
- 13.419 – Egalité du partenariat enregistré et du mariage devant la procédure de naturalisation
- 13.420 – Egalité du partenariat enregistré et du mariage devant la procédure de naturalisation
- 13.421 – Egalité du partenariat enregistré et du mariage devant la procédure de naturalisation
- 13.422 – Egalité du partenariat enregistré et du mariage devant la procédure de naturalisation
- 16.019 – Conséquences économiques et fiscales des différents modèles d'imposition individuelle. Rapport du Conseil fédéral (Po. 14.3005 CdF-N) (rapport)
- 16.3006 – Pour enfin introduire l'imposition individuelle en Suisse
- 14.024 – Mesures visant à garantir une meilleure compatibilité des initiatives populaires avec les droits fondamentaux. Classement (11.3468 Mo CIP-N et 11.3751 Mo CIP-E)

#### Exposés et articles

Disponibles sur [www.cesla-amarelle.ch](http://www.cesla-amarelle.ch) et <http://www.hebdo.ch/les-blogs/amarelle-cesla-le-dessous-des-cartes>

### **Ada Marra**

Voici quelques thèmes abordés dans la commission de l'économie et des redevances en 2016

#### RIE 3

La réforme de l'imposition des entreprises a passablement occupé la commission de l'économie et des redevances en 2016 avec à la fin un paquet complètement déséquilibré et le lancement du référendum de la part du PSS et un magnifique succès devant le peuple en février dernier.

Le contexte des travaux de cette réforme était particulier puisque au même moment le canton de Vaud adoptait sa propre réforme. Le PSV a ainsi soutenu la réforme cantonale mais pris position contre celle fédérale, tout en demandant de garder dans la nouvelle mouture le milliard de francs que la confédération voulait reverser aux cantons pour compenser des baisses fiscales.

Pour rappel cette réforme s'inscrit dans un cadre bien particulier. Ainsi, l'Union européenne et l'OCDE ne tolèrent plus le régime des statuts spéciaux qui permettaient aux entreprises de fiscaliser en Suisse à des taux ridiculement bas les bénéfices générés dans d'autres juridictions.

Le groupe socialiste a soutenu bien sûr ce changement. Que l'OCDE parvienne à mettre en œuvre ses réformes dans les grandes places économiques est un progrès décisif. C'est donc un oui sur le principe

Mais la voie choisie pour rétablir l'équité fiscale entre sociétés ordinaires et celles bénéficiant de rule fencing a été celle du même taux d'imposition laissé à la libre appréciation des cantons. Pour éviter le risque que ces entreprises mobiles ne partent, des allègements fiscaux ont été imaginés.

Cette réforme est devenue un vaste libre service en cadeaux fiscaux en tout genre.

Or, il y a eu une ligne rouge à ne pas franchir pour le groupe socialiste. Cette réforme doit être financée par les entreprises elles-mêmes et les actionnaires. Cette réforme doit être mise en oeuvre sans reporter la charge fiscale sur les personnes physiques

Or, la réforme proposée ne comportait aucun volet de recettes supplémentaires. Gain en capital ? Refusé. Taxation pleine ou augmentée des dividendes ? Refusé. Engagement de nouveaux inspecteurs fiscaux ? Refusé. Or il est évident que les pertes fiscales de la Confédération et des cantons devront être épongé quelque part. Cela se fera sans nul doute par des baisses de prestations et des programmes d'économie. En accentuant déjà ce qui se passe dans 18 cantons sur 26.

Les commissions reprennent en 2017 le travail sur cette thématique.

Ancrer durablement le taux spécial de la TVA applicable à l'hébergement

Le taux spécial grevant les prestations du secteur de l'hébergement a été introduit le 1er octobre 1996. Il était limité au 31 décembre 2001. Depuis lors, l'échéance a été prolongée cinq fois. La dernière fois, le 21 juin 2013, elle a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2017.

Le conseiller national de Buman a déposé une initiative parlementaire dans laquelle il demande que le taux d'impôts spécial grevant les prestations du secteur de l'hébergement défini à l'art. 25, al. 4, de la loi sur la TVA (LTVA), s'élevant à 3,8 et qui est limité au 31 décembre 2017, soit inscrit durablement dans la loi sur la TVA.

Le taux d'imposition réduit pour les prestations du secteur de l'hébergement a été conçu à titre de solution transitoire pour soutenir le secteur de l'hôtellerie, qui se trouvait dans une situation difficile dans le milieu des années 90. Ce secteur était confronté non seulement à une diminution du tourisme depuis 1991, mais aussi à l'augmentation de la charge fiscale du fait de l'introduction de la TVA. Le taux spécial a cependant été créé non pas pour constituer une solution durable, mais pour donner un coup de pouce à ce secteur

Fallait-il faire perdurer au-delà de 2017 le taux spécial pour l'hébergement, le 31 décembre 2017 figurant comme délai dans la loi sur la TVA et si oui, fallait-il le faire de manière permanente ou jusqu'en 2020, date à laquelle le principe de la TVA lui-même doit être reconduit, comme le prévoit l'art. 196, ch.14, al.1 de la Constitution.

Si tout le monde s'est accordé qu'il n'est pas temps d'augmenter actuellement le taux pour une partie des structures d'hébergements car cela leur poserait une charge trop lourde, la majorité, dont le PS n'a pas voulu signer une sorte de blanc-seing à toute la branche en ancrant définitivement ce taux. En effet, la majorité estime que l'un des problèmes de ce taux spécial c'est qu'elle peut manquer sa cible. En effet ce taux spécial ne différencie par le type de structure et concerne aussi bien un hôtel en montagne que les palaces en ville tels que le Bellevue de Berne.

D'autres raisons ont forgé notre opinion. Nous ne sommes pas convaincues que cette mesure de TVA spéciale de ces 20 dernières années ait vraiment été efficace dans le secteur de l'hébergement, au vu des difficultés toujours rencontrées actuellement. Le taux de change et le franc fort, ainsi que les problèmes climatiques sont des éléments qui influencent bien plus fortement le secteur du tourisme que la TVA. En effet, dans les pays européens avec lesquels la Suisse est en concurrence en matière de tourisme, les nuitées sont grevées d'une TVA nettement supérieure à celle appliquée en Suisse, À la fin nous avons soutenu la prolongation de ce taux à 10 ans. Proposition qui a passé la rampe du Parlement

#### Echange automatique d'information

Cet accord contient notamment trois éléments essentiels: l'échange automatique de renseignement en matière fiscale (EAR) conformément à la norme internationale de l'OCDE, l'échange de renseignements sur demande conformément à la norme de l'OCDE en vigueur et l'exonération de l'imposition à la source pour les paiements transfrontaliers de dividendes, d'intérêts et de redevances entre sociétés associées

L'acceptation de ces conventions est une suite logique du mouvement entrepris par la Suisse depuis quelques années. Ainsi, En 2009, la Suisse acceptait l'article 26 du Modèle de convention fiscale de l'OCDE. Elle acceptait ainsi de reprendre la norme internationale en matière d'échange de renseignements et instaurait le principe de l'entraide administrative, le chemin ouvert était celui de la

transparence et de la fin du secret bancaire vis-à-vis de nos partenaires économiques étrangers. Ainsi, en décembre 2015, nous signions la Convention du Conseil de l'Europe et de l'OCDE en matière d'assistance administrative et la loi fédérale sur l'Echange international automatique de renseignements en matière fiscale. Avec l'accord décidé par le Parlement en juin 2016, qui traite de l'accord sur la fiscalité de l'épargne entre la Suisse et l'Union européenne nous touchons du doigt un système qui va s'appliquer plus spécifiquement avec nos partenaires européens et mettre fin au secret bancaire.

#### Oui à la sphère privée. Contre-projet direct

Suite à l'échange automatique d'information au niveau international, un comité composé de personnalités provenant de l'udc et plr a lancé une initiative sur le secret bancaire en Suisse. La question qui s'est posée c'est de savoir si il fallait y apposer une contre-projet. Cette proposition a été retenue par le national mais pas par le conseil des Etats.

A l'instar de l'initiative, le contre-projet direct visait, en premier lieu, à inscrire le secret bancaire dans la Constitution. Le contre-projet, d'une part, mentionnait explicitement la protection de la sphère financière à l'art. 13 de la Constitution, d'autre part, ancrerait dans le texte fondamental les dispositions de loi en vigueur définissant les conditions auxquelles des banques peuvent transmettre aux autorités fiscales des informations sur les données bancaires de leurs clients. Les autorités fiscales auraient pu toujours accéder à des données bancaires en cas de soupçons de graves infractions fiscales. A la différence de l'initiative, le contre-projet ne proposait toutefois pas une liste exhaustive de ces infractions. Le contre-projet ne réglementait que le domaine des impôts directs. En outre, le contre-projet visait à empêcher explicitement toute révision de la loi fédérale sur l'impôt anticipé qui conduirait à un échange automatique de renseignements en Suisse.

Le PS ne soutient ni l'initiative, ni n'a soutenu l'idée d'un contre-projet. Nous sommes convaincus qu'il faut aller devant le peuple avec l'initiative uniquement.

#### **Roger Nordmann**

L'année 2016 constitue ma première année complète comme président du groupe socialiste. Cette nouvelle fonction structure complètement mon activité parlementaire, qui s'en trouve largement chamboulée par rapport aux années précédentes.

Les points forts réguliers de cette activité sont les suivants :

- Préparation et pilotage des séances du groupe du comité et de la présidence.
- Participation intensive à la présidence du comité directeur du PSS.
- Répondre aux sollicitations médias pour présenter la position du groupe sur de très nombreux dossiers, dont je ne suis pas souvent spécialiste. Fréquemment, il s'agit simplement de donner des explications d'arrière-plan pour aider les journalistes à défricher les enjeux.
- Soutenir et coacher nos délégations dans les différentes commissions pour les dossiers stratégiques, et assurer la liaison avec le plénum du groupe et le parti. Cela inclut notamment la négociation avec mes homologues des autres partis, en particulier lorsqu'il s'agit de s'assurer que des compromis forgés en commission soit bien ancrés dans le plénum. Ou de poser le cadre global de discussion à conduire entre spécialistes ensuite.
- Assurer la coordination avec l'équipe des secrétaires politiques du groupe.
- S'engager pour défendre les positions du parti dans les campagnes de votation, de manière nettement accrue par rapport à mon engagement des années précédentes
- Règlement de conflits entre membres du groupe, lesquels ne surviennent jamais au bon moment...
- Intervenir ponctuellement dans les débats du plénum pour montrer que telle ou telle position est particulièrement importante pour le groupe parti. C'est notamment le cas lors des déclarations avant les votes finaux.

## Grands dossiers

### a) Stratégie énergétique 2050

Après trois ans de délibération parlementaire (13.074) durant lesquelles j'étais rapporteur de commission, le projet a passé la rampe du vote final. On ne saurait sous-estimer la dimension historique de ce vote : 42 ans après les premières manifestations contre la centrale nucléaire de Kaiseraugst, le Conseil fédéral, le Conseil des états et le Conseil national décident d'interdire la construction de nouvelles centrales nucléaires !

Vu l'importance de l'enjeu, j'ai mis en place une structure opérationnelle campagne pour organiser la défense du projet contre le référendum déposé par l'UDC. J'ai pris la présidence de cette structure. Pour mémoire le projet soumis au vote le 21 mai 2017.

### b) Réforme des retraites

Après que le Conseil des états a grandement amélioré le projet du conseil fédéral, il s'est agi de le défendre au Conseil national. Vu la force idéologique de l'UDC et du Parti radical-libéral, ce fut tout sauf une opération simple. Le résultat ne sera connu qu'au début 2017. J'ai beaucoup appuyé notre délégation dans la commission des affaires sociales et sanitaires du Conseil national.

### c) Mise en œuvre de l'initiative dite « contre l'immigration de masse » de manière à préserver les accords bilatéraux

Lors du séminaire du groupe du mois de janvier 2016, nous avons procédé à des auditions allant des initiants de RASA à la directrice d'Economiesuisse, en passant par des hôtes européens. Sur cette base, nous avons décidé que nous n'accepterions comme mise en œuvre que des mesures qui ne compromettent pas les accords bilatéraux, et que le paquet devait être favorable sur le plan social. Il était évident que le projet du Conseil fédéral, qui prévoyait l'introduction unilatérale de contingents en l'absence d'accord avec l'Union européenne, devait être remplacé par une meilleure solution. Celle-ci est née d'une négociation entre les radicaux et socialistes, qui a pris naissance au Conseil des états et s'est concrétisé dans la commission du conseil national.

La cohérence et la cohésion complète du groupe socialiste s'est avérée décisive dans ce dossier. Le fait d'avoir défini une ligne solide et de n'avoir pas bougé a permis d'être le point d'ancrage cette solution. Pour y parvenir, j'ai institué piloté un groupe de travaux regroupant les membres de quatre commissions (politique étrangère, institutions politiques, économie et redevances, science éducation et culture). Ce groupe a permis de coordonner la stratégie sur la ratification de l'accord avec la Croatie, puis sur le projet de loi. (Détails : <https://goo.gl/ZOIVB6> Article 121a de la Constitution: une mise en œuvre utile, modérée et constructive)

### d) Réforme III de l'imposition des entreprises.

Dès lors que les bourgeois avaient décidé de surcharger massivement le bateau et de transformer cette réforme indispensable d'un vaste self-service, nous avons dû lancer le référendum. Je me suis fortement engagé personnellement dans l'architecture de la campagne. En marge de la session de juin, j'ai en particulier rédigé une note de synthèse qui a permis de décortiquer le contenu et surtout, pour la première fois, de chiffrer l'impact global, posant le chiffre de 2.7 milliards de pertes. Chiffre qui s'est ensuite d'ailleurs avéré plutôt sous-estimé.

Cette campagne a donné lieu à un engagement incroyable de la part de tous les membres du groupe, mais aussi de très nombreux responsables socialistes dans les cantons les communes. Tous étaient conscients de l'enjeu à la fois financier et politique. Qu'ils en soient ici remerciés

## Campagnes de votation.

Je me suis engagé dans les campagnes suivantes :

Non à l'initiative de mise en œuvre sur l'expulsion des criminels étrangers (gagné).

Non au percement d'un deuxième tunnel routier au Gothard (perdu).

Non à l'initiative prétendument « Pro service public » (Gagné).

Oui à l'initiative AVS+ (perdu, mais victoire en Suisse romande)

Oui à Initiative « économie verte » (perdu)

OUI à l'initiative pour la sortie programmée du nucléaire (perdu, mais avec un score historiquement haut et la victoire dans plusieurs cantons romands).

Sur ce dernier dossier, j'ai en particulier publié un rapport économique sur les coûts de la fin de vie des centrales nucléaires et les avantages de l'initiative à cet égard. Ce rapport a été téléchargé plus de 1000 fois et traduit en allemand par Greenpeace (Rapport: la face cachée du déficit du nucléaire ou pourquoi les électriciens et les contribuables devraient voter oui 21.10.2016, PDF, 13 pages)

### Articles et conférences

Comme au cours des années précédentes, j'ai publié de nombreux articles et planche conférence (au total 36 articles). J'ai donné de nombreuses conférences, avec bien entendu l'énergie comme domaine principal.

### **Rebecca Ruiz**

#### Principaux dossiers traités par la Commission des affaires juridiques (CAJ)

Au cours de l'année, je me suis investie en tant que responsable de dossier pour la délégation socialiste, en tant que rapportrice de commission, en faisant des propositions ou simplement par pur intérêt en particulier dans les dossiers suivants :

*Révision du droit de l'adoption.* De manière générale, cette réforme a introduit une marge de manœuvre et une certaine flexibilité autour des critères à remplir pour adopter de sorte à pouvoir déroger à certaines conditions si cela semble s'imposer dans l'intérêt du bien de l'enfant. Point central de la nouvelle loi : introduction de l'adoption de l'enfant du partenaire (pour les personnes mariées, les personnes vivant en partenariat enregistré et pour celles qui mènent de fait une vie de couple avec une personne du même sexe ou du sexe opposé). Cette grande avancée dans la reconnaissance des familles arc-en-ciel en particulier éliminer à terme les inégalités de traitement que subissaient les enfants jusqu'alors et permettra de reconnaître juridiquement les relations déjà établies entre un enfant et le ou la partenaire de son père ou de sa mère.

*Contre-projet indirect à l'initiative sur la réparation de l'injustice faite aux enfants placés de force et aux victimes de mesures de coercition prises à des fins d'assistance.* Approuvé par les chambres, ce contre-projet reprend les points principaux de l'initiative sur la réparation. Il permettra surtout aux victimes aujourd'hui âgées d'obtenir rapidement une réparation et donc d'espérer la toucher de leur vivant. Concrètement, le crédit-cadre de 300 millions permettra de financer des contributions de solidarité de 25'000 francs à chacune des victimes. Ce montant symbolique ne permettra jamais de compenser les souffrances vécues mais il constitue une reconnaissance que l'on sait si importante dans le processus de reconstruction d'une victime. Le contre-projet prévoit aussi de confier à une commission indépendante la tâche de mener une étude scientifique sur les mesures de coercition et les placements extrafamiliaux antérieurs à 1981.

*Modification du Code civil. Protection de l'enfant.* Le but de ce projet dont Josiane Aubert fut l'initiatrice est de mieux lutter contre la maltraitance et les abus sexuels dont sont victimes trop d'enfants dans notre pays par le biais de la détection précoce que constitue le signalement. Concrètement, les personnes qui travaillent étroitement avec des mineurs seront tenues d'aviser l'autorité de protection de l'enfant si elles ont connaissance d'un cas dans lequel elles soupçonnent que le bien de l'enfant est menacé. Les enseignants, les moniteurs sportifs, éducateurs, travailleurs sociaux, médiateurs et autres professionnels sont susceptibles de se trouver une fois ou l'autre face à un enfant gravement maltraité ou abusé. Dans un tel cas, le signalement au service de protection de l'enfant doit pouvoir se faire dans des conditions claires et dans un cadre aussi uniforme que possible. Ainsi, l'idée d'étendre cette obligation aux professionnels est bien celle de permettre à l'autorité de prendre à temps les mesures nécessaires pour protéger les enfants menacés. En première lecture, la Commission des affaires juridiques du Conseil national et le Conseil national n'étaient pas entrés en matière sur l'objet mais elle a finalement décidé de le faire en mai 2017. Le traitement de l'objet devrait se poursuivre d'ici la fin 2017.

*Loi sur les profils ADN.* Le postulat de commission que j'ai proposé pour évaluer ladite loi et analyser les différents délais de conservation des profils ainsi que de la non-suppression des profils ADN a été accepté par les chambres.

*Unifier l'exécution des peines des criminels dangereux.* La motion de commission que j'ai proposée en vue de définir, en collaboration avec les cantons et les concordats, des critères et des standards minimaux pour régler de manière unifiée l'exécution des peines des condamnés dangereux, a été acceptée par les chambres.

*Modification de l'article 260ter du Code pénal.* La disposition acceptée par les chambres devra permettre de mener à leur terme, condamnation comprise, les procédures pour participation à une organisation criminelle, en se basant sur des éléments constitutifs supplémentaires. Il s'agira ainsi d'examiner notamment l'opportunité d'adapter la définition de l'organisation criminelle, des éléments constitutifs de l'infraction, puis la quotité de la peine. Cette révision tient ainsi de compte des difficultés mentionnées ces dernières années par les différents acteurs chargés de la lutte contre le crime organisé.

*Loi sur les jeux d'argent.* Dans cet important dossier qui a largement occupé la CAJ et dont l'issue n'est pas encore connue, je suis intervenue sur les questions liées à la prévention de la dépendance, en collaboration étroite avec les milieux de la prévention et en particulier avec le Centre du jeu excessif du CHUV.

*Protection contre la discrimination et introduction d'un droit de recours pour les organisations de défense des minorités.* La CAJ a traité deux propositions socialistes visant à renforcer les droits des minorités. Malheureusement ces deux objets ont été balayés par le plénum.

*Révision du droit du bail par l'introduction de la formule officielle.* Proposée par le Conseil fédéral de manière à communiquer le loyer précédent au moyen d'un formulaire lors d'une relocation, à l'instar de ce que le canton de Vaud et d'autres pratiquent, cette révision faisait partie des mesures étudiées, puis proposées par le Conseil fédéral, pour atténuer les effets de la libre circulation sur le marché locatif. Elle a malheureusement également été balayée par les Chambres.

#### Au sein de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS) :

Depuis mars 2017, je siége à la CSSS et plus à la CAJ. Mon arrivée a coïncidé avec la fin des travaux de la commission sur le projet Prévoyance 2020 pour lequel je suis largement sollicitée depuis lors et pour lequel je m'engagerai lors de la votation de septembre 2017. Comme membre de la commission, responsable de dossier ou rapportrice, j'ai également suivi de près les dossiers suivants : gouvernance des caisses de pension, pilotage du domaine ambulatoire, rallongement de la durée de l'allocation de maternité en cas de séjour prolongé du nouveau-né à l'hôpital ainsi que différentes propositions parlementaires ayant trait à des modifications de la LAMal.

#### Interventions parlementaires

Au cours de l'année écoulée j'ai déposé des objets parlementaires et je me suis engagée par mon activité sur les thèmes suivants :

- *Consommation* : ordonnance sur l'indication des prix (affaire Ochsner);
- *Egalité, sécurité sociale et politique familiale* : campagne en faveur de l'initiative AVS Plus, intervention sur les licenciements abusifs des mères, engagement en faveur de l'initiative populaire pour un Congé paternité en tant que membre du comité d'initiative ;
- *Santé et droit des patients* : moyens alloués aux pharmacies pour exercer leurs nouvelles compétences suite à la révision de la Loi sur les produits thérapeutiques et de la Loi sur les professions médicales, création d'une Loi fédérale pour encadrer les activités des biobanques et favoriser la recherche en Suisse, défense des assurés face aux pratiques illégales de certains assureurs, exercice des droits des patients, accès à des modèles alternatifs d'assurance-maladie responsables ;
- *Criminalité et lutte contre le terrorisme* : campagne en faveur de la Loi sur le renseignement, intervention concernant le financement du terrorisme en Suisse, moyens alloués à la lutte contre la pédocriminalité, nouvelle directive européenne sur les armes à feu et ses incidences sur notre législation, création de la commission indépendante d'écoute, de conciliation et de réparation en faveur des victimes d'abus sexuels commis dans une relation d'autorité

(CECAR), notamment au sein de l'Église catholique ;

### Activités extraparlimentaires

Au cours de cette année, j'ai été nommée :

- Présidente de l'Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale (ARTIAS)
- Co-présidente de l'Intergroupe parlementaire santé psychique
- Co-présidente de la Commission spécialisée en matière de sécurité sociale et de la santé du PSS
- Membre du comité de Palliative Vaud
- Membre du Conseil professionnel de la Haute Ecole de la Santé La Source

### **Jean Christophe Schwaab**

#### Principaux dossiers traités en commission des affaires juridiques

##### *Présidence de la commission :*

J'ai la chance et l'honneur de présider la commission des affaires juridiques du Conseil national (CAJ-N) depuis une année et pour une année encore. C'est une tâche très intéressante, très prenante, mais qui restreint un peu le travail parlementaire, étant donné que le président ne doit en principe pas se mêler des discussions de fond en commission, mais seulement organiser et diriger les débats. Cela dit, cette tâche est très politique, car la maîtrise de l'ordre du jour est essentielle pour le bon déroulement de certains dossiers. Il faut savoir accélérer certains dossiers, tout en mettant d'autres au tiroir aussi longtemps que possible... le tout sans avoir l'air de manipuler les ordres du jour !

C'est une tâche aussi très prenante, car cela exige une connaissance pointue non seulement du droit parlementaire (Loi sur le Parlement, règlement du Conseil national et l'abondante pratique qui va avec), mais aussi de tous les dossiers traités par la commission, car, pour chaque point à l'ordre du jour, il faut savoir comment traiter les propositions, notamment les cascades compliquées d'amendements et de sous-amendements, mais aussi voter avec assurance, car la voix présidentielle est prépondérante en cas d'égalité. Ce qui arrive souvent, comme le relatait la « Basler Zeitung » suite à une violation du secret de commission, pour laquelle j'ai dû, au nom de la Commission, déposer une plainte pénale.

##### *Initiative pour la réparation des « enfants placés » :*

La CAJ-N a préparé l'examen du contre-projet à l'initiative en faveur des victimes de « mesures de coercition » et de « placement administratifs ». Cette initiative demandait la création d'un fonds doté de 500 millions de francs permettant de verser une réparation financière aux personnes directement et durement touchées. Face à cette initiative, le Conseil fédéral a d'abord jugé que le nombre de victimes était moins important que l'estimation des initiants, ce qui justifiait une dotation moindre. Ensuite, l'échelonnement des contributions souhaité par l'initiative aurait été difficile à mettre en œuvre. Enfin, le Conseil fédéral a considéré qu'une loi irait beaucoup plus vite que la mise en œuvre de l'initiative, car le temps presse. En effet, beaucoup de victimes sont âgées ou en mauvaise santé et pourraient tout simplement ne pas vivre assez longtemps pour que leurs souffrances soient réparées. Une loi pourrait entrer en vigueur plus vite et les victimes pourraient être indemnisées beaucoup plus rapidement. Le Conseil fédéral a donc proposé un fonds doté 300 millions de francs, avec une participation facultative des cantons. La majorité de la CAJ-N (composée de tous les partis, sauf l'UDC) a soutenu la proposition du gouvernement et a été largement suivie par le Parlement (à part, à nouveau par de nombreux élus UDC). L'initiative a pu être retirée en faveur du contre-projet.

##### *Adoption par les couples de même sexe :*

Le Parlement fédéral a fait un pas important en faveur de l'égalité, en acceptant que le partenaire enregistré d'un couple de même sexe puisse adopter l'enfant de son conjoint. Les milieux ultra-conservateurs ont tenté de lancer le référendum, mais ont heureusement échoué. Un premier pas vers l'adoption pour tous et le mariage pour tous !

La CAJ-N se penchera d'ailleurs sur l'extension de la norme pénale antiracisme aux déclarations homophobes et sur le « mariage pour tous » en 2017.



Loi sur la surveillance des télécommunications (« BÜPF ») :

Le Parlement a mis sous toit la révision de la surveillance des télécommunications, qui doit permettre aux forces de l'ordre de ne pas être larguée par des criminels disposant de moyens technologiques performants. L'impact sur la sphère privée a pu être limité, en réduisant la durée de conservation des données secondaires à 6 mois au lieu de 12 comme le voulait le Conseil fédéral. Là aussi, il y a eu une tentative de référendum qui s'est soldée par un échec.

*Loi sur les jeux d'argent :*

La CAJ-N a entamé le traitement de la nouvelle loi sur les jeux d'argent, qui doit mettre en œuvre le nouvel article constitutionnel largement accepté par le peuple et les cantons qui prescrit que les bénéfices de jeux d'argent soient consacrés à l'utilité publique (loteries) ou à l'AVS (casinos). Le CAJ-N subit un lobbying aussi intensif que désagréable, notamment de la part des organisateurs étrangers de jeux d'argent en ligne, qui veulent tout faire pour se tailler une part du marché suisse, ce qui aurait pour conséquence de faire fuir les bénéfices à l'étranger... au détriment des œuvres d'utilité publiques soutenues par les loteries comme la Loterie Romande. Au plénum, nous sommes parvenus à éviter une ouverture du marché des jeux de casinos en ligne, qui était étonnamment soutenue... par les verts.

*Transparence du marché locatif :*

La droite a malheureusement réussi à couler l'introduction de plus de transparence sur le marché locatif. La révision du droit du bail aurait permis de lutter contre les augmentations de loyer en obligeant les bailleurs à indiquer l'ancien loyer au moment de la conclusion d'un nouveau bail, comme cela se fait avec succès dans de nombreux cantons, dont celui de Vaud. Mais, pour le PLR et l'UDC, le « libre marché » et la « lutte contre la bureaucratie » sont plus importants que les intérêts des locataires...

*Obligation d'annoncer tous les soupçons de maltraitance envers les enfants :*

Le Conseil fédéral, suite à une motion de mon ancienne collègue Josiane Aubert (PS/VD), a proposé d'obliger toute personne travaillant avec des enfants d'annoncer tout soupçon de maltraitance aux autorités de protection de l'enfance, comme cela se fait depuis longtemps dans le canton de Vaud. Le PLR et l'UDC refusent cette mesure qui a pourtant fait ses preuves en matière de lutte contre la maltraitance ou la pédophilie. Là encore, les belles promesses s'effacent lorsque cela devient concret... Le dossier n'est toutefois pas encore clos

### **Autres dossiers importants**

2016 a été marquée par quelques dossiers cruciaux pour notre pays, comme la RIE 3 ou la « réforme de la prévoyance-vieillesse 2020 ». Bien que n'étant pas membre des commissions compétentes pour ces objets, je m'y suis tout de même intéressée de près.

Je suis aussi intervenu à propos de l'initiative trompeusement intitulée « Oui à la protection de la sphère privée », qui vise en fait à inscrire dans la Constitution l'interdiction de fournir des preuves en cas de soustraction fiscale. Cette initiative de la droite conservatrice et passéiste souhaite ressusciter le secret bancaire dans le but de garantir l'impunité aux tricheurs. Heureusement, le peuple tranchera! J'ai également combattu la nouvelle loi sur le renseignement (LRens), qui donne à mon avis beaucoup trop de pouvoir au SRC, sans la moindre garantie que cela ait un quelconque impact sur la lutte contre le terrorisme.

### **Interventions personnelles**

En 2016, j'ai déposé en tout 19 interventions personnelles, portant pour la plupart sur mes thèmes préférés que sont :

- la protection des données et la politique numérique (transparence des algorithmes, vote électronique, fracture numérique/« digital divide », abus des entreprises d'analyse de solvabilité, commerce de données personnelles) ;
- les marchés financiers et la politique monétaire (« Panama papers », blanchiment d'argent, salaires abusifs) ;

- la protection des travailleuses et des travailleurs (protection des chômeurs âgés, stress au travail dans les entreprises du service public, « mobility pricing », protection en cas de licenciement collectif) ;
- ainsi que les accords de libre-échange TTIP/TAFTA et TISA/ACS.

Je suis par ailleurs membre du comité du groupe et siège au sein du groupe de travail « démocratie économique ».

### **3.2. Conseil des Etats**

#### **Géraldine Savary**

Géraldine Savary est membre de la commission des transports et télécommunications, de la commission de la science, éducation et culture et de la commission de gestion, de la commission de la sécurité militaire. De nombreux dossiers ont ainsi été négociés. Parmi les plus importants :

#### *Commission des transports et télécommunications*

- **Engagement pour les projets d'agglomérations**

Le projet Forta, accepté en votations populaires lui a donné l'occasion de défendre les projets vaudois, entre autres pour la région Lausanne-Morges, Yverdon, le Chablais et le projet de M3 à Lausanne.

- **Services publics**

GS s'est engagée pour la défense du service public, elle s'est opposée à toute les tentatives de libéraliser le service postal et combat aujourd'hui la fermeture des bureaux de poste.

- **Politique des transports**

Elle s'est engagée pour les investissements en faveur du rail et suit avec attention le projet Prodes qui consacre la feuille de route en matière d'investissements ferroviaires afin que la population vaudoise soit bénéficiaire de l'argent fédéral.

- **Médias**

GS s'engage en faveur de médias de qualité, la complémentarité entre médias publics et privés ainsi que pour la loi sur les médias électroniques.

- **Ondes électromagnétiques**

S'est engagée contre une extension des ondes électromagnétiques.

- **Uber**

A combattu (sans succès) la suppression de la protection des professionnels du transport de personnes dans le cadre de la loi sur le travail

#### *Commission de la science, de l'éducation et de la recherche*

- **Politique de la formation**

Elle s'est battue pour une solution acceptable pour les milieux de la formation après le vote du 9 février 2014. Elle a thématiqué en commission et fait des propositions pour la relève au sein des universités, pour des bourses d'études (sans succès hélas) matériellement harmonisées, pour une loi sur la formation continue, pour une meilleure prise en charge par la Confédération de la formation des médecins, pour un apprentissage des langues nationales pendant le cycle primaire, pour l'égalité des salaires entre hommes et femmes.

- **Egalité hommes-femmes**

GS a défendu avec succès le soutien à l'accueil extra-familial, menacé par la majorité de droite du Conseil des Etats

- **Génie génétique**

Combattu avec succès la loi sur le génie génétique qui prévoyait la coexistence entre OGM et production naturelle

*Commission de la sécurité militaire*

GS s'est engagée pour améliorer le projet de développement de l'armée. Entre autres, améliorer la lutte au sein de l'armée contre le sexisme, l'homophobie ou le racisme. Faire respecter la mission constitutionnelle de promotion de la paix, rendre l'armée plus efficace et plus flexible.

- A combattu sans succès les programmes d'armement disproportionnés (drones, munitions, mortiers)
- S'est engagé, au nom du parti socialiste, dans le groupe d'accompagnement pour l'achat du nouvel avion de combat
- S'est engagé en faveur d'une politique de sécurité efficace contre les cybermenaces.

*Commission de gestion*

La commission de gestion étant par nature confidentiel, GS ne peut évoquer tous les sujets traités. Elle a demandé que soit inscrit à l'ordre du jour de la sous-commission du département de l'intérieur une enquête concernant les procédures AI. Elle s'est engagé contre le rapport de la commission de gestion concernant l'arrêt du système de défense Sol-Air.

Par ailleurs, Géraldine Savary est vice-présidente du Parti socialiste suisse. Elle met tout en œuvre pour que les intérêts du parti soient bien représentés ainsi que ceux des populations que nous défendons et qui ont besoin de nous.

Elle co-préside le groupe conso au Parlement.

Elle est présidente des AOP-IGP, de l'Assuas, de la fondation pour les musiques actuelles (FCMA), vice-présidente de Label suisse, membre du conseil stratégique d'Helvetas, membre du conseil de la Société suisse des auteurs (SUISA).

## 4. Rapport des délégué-e-s au PS Suisse et au Congrès PSS

Chiara Storari

### Assemblées des délégué-e-s

Les délégué-e-s du PSV dans les organes du PSS ont participé en 2016 à 2 assemblées des délégué-e-s.

L'AD du 16 avril 2016 a eu lieu à La Chaux-de-Fond. Le PSS y a pris ses recommandations de vote pour les votations du 5 juin 2016. Il a en outre accepté une résolution du Comité directeur présentant le Plan de mesures sur la mise en œuvre du mandat de l'Assemblée des délégué-e-s du 5 décembre 2015 en lien avec le papier de position du PS sur la politique d'internet et une requête du PS Saint-Gall (A-29). L'AD a également approuvé la proposition de soutenir le référendum contre la nouvelle loi sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (LSCPT) et la résolution « Pour une politique égalitaire et familiale progressiste : pour enfin aller de l'avant ! Les délégué-e-s ont également adopté la feuille de route « La Suisse a besoin de relations stables et harmonieuses avec l'Union Européenne (UE) », qui détermine, dans une perspective à moyen terme, les modalités qui permettront à l'avenir de défendre au mieux nos intérêts et d'exercer de l'influence sur les décisions qui nous concernent dans le cadre de l'Union européenne. Plusieurs amendements du PS vaudois ont par ailleurs permis une amélioration qualitative de ce papier de position.

L'AD du 25 juin 2016 a eu lieu à Coire. Le PSS y a pris ses recommandations de vote pour les votations fédérales du 25 septembre 2016. L'AD a en outre adopté une résolution du Comité directeur qui adresse un appel à une politique d'opposition constructive. Une résolution lançant un appel à toutes les personnes issues de la migration à déposer une demande de naturalisation au plus vite a en outre été acceptée, ainsi qu'une résolution qui vise à garantir les ateliers CFF de Bellinzone. Une résolution pour une politique de migration plus humaine qui engage le PSS à impliquer l'opinion publique et le Conseil fédéral à s'engager plus sérieusement en faveur de l'accueil, ouvrir un corridor humanitaire, stopper les reconduites aux frontières de pays Dublin qui ne peuvent pas garantir de prise en charge digne et se battre pour la suspension de l'accord avec la Turquie a également été acceptée. Pour finir, l'AD a décidé de lancer le référendum contre la réforme de l'imposition des entreprises III. L'AD de Coire a également accepté les comptes 2015 et un crédit complémentaire au budget 2016 pour financer le référendum contre la RIE III.

### Congrès

Le Congrès du PSS a eu lieu à Thoune le 3 et 4 décembre 2016. Ce congrès a marqué l'élection de la présidence du PSS et des membres du Comité directeur élu-e-s par le Congrès. Géraldine Savary a été brillamment réélue, ainsi que Filippo Rivola. Parmi les décisions statutaires, le rapport d'activité 2014/2015 a été accepté. Le point central du congrès fut la discussion et l'adoption du projet du comité directeur sur le Futur du PSS, qui détermine le fonctionnement du Parti et ses lignes directrices. Il a été notamment question de décider si le PSS aurait pu accepter des dons d'entreprises pour financer des campagnes. Proposition qui a été rejetée avec force au nom de l'indépendance et la transparence de l'action du Parti. Deux autres papiers de position importants ont été acceptés lors du Congrès : « Un avenir pour tous, sans privilèges – préparer l'avènement d'une démocratie économique, dans le respect de l'écologie et de la solidarité » et le papier de position sur la feuille de route Union Européenne, chapitre V.

Au cours de ces deux jours, un certain nombre de résolutions a également été accepté :

- Turquie: pour la paix, la liberté et les humains !
- Réforme Prévoyance vieillesse 2020 : jusqu'ici, mais pas au-delà!
- Pour une représentation active des intérêts et des demandes progressistes des Suisse-sse-s de l'étranger
- Pour le rétablissement de relations harmonieuses avec l'Union européenne
- Accords Dublin - la Suisse ne doit plus séparer des familles
- Pour un renforcement du pouvoir d'achat
- Plan d'action sur le thème de l'égalité des personnes handicapées
- Clarification des statuts du PS Suisse pour le lancement ou le soutien à un référendum

Pour terminer, le Congrès a pris les recommandations de vote des votations fédérales du 12 février 2017 et a été le cadre pour le lancement officiel de la campagne contre la RIE III. En plus des délégué-e-s au PS Suisse et des représentant-e-s au Congrès, Stéphane Montangero représente le PS vaudois au comité directeur du PS Suisse.

## 5. Rapport de la JSV

Romain Pilloud

L'année 2016 a été l'occasion pour la JSV de concrétiser de nombreux projets et de s'investir dans de multiples campagnes. Le rapport ici présent vise à faire un bilan et fixer des objectifs pour l'année à venir.

### Campagnes politiques

Alors que l'EPFL annonçait en février un possible **doublément des taxes d'études, la Jeunesse socialiste a réagi immédiatement à cette annonce en lançant une pétition**, récoltant plus de 2000 signatures en l'espace de quelques semaines. Elle a pu la remettre à Ueli Maurer et à la Présidence de l'EPFL, au mois d'avril, dont elle a reçu un retour mitigé, le Conseil Fédéral remettant la responsabilité aux EPF et l'EPFL assurant néanmoins à la JS que les étudiants bénéficieront suffisamment d'aide de l'EPFL en cas de besoin. La JSV sera donc attentive à la suite des événements ; à ce jour, les taxes n'ont pas augmenté.

Elle a également **défendu son initiative contre la spéculation sur les denrées alimentaires** ; une campagne d'importance pour une initiative essentiellement récoltée par les militants de la JSS et dont l'idée principale était de lutter contre des spéculateurs qui affament des populations pour leurs propres intérêts financiers. L'initiative a réalisé **un score de 40.1%**, plus haut que de nombreuses prévisions et meilleur que l'initiative 1 :12. La place de la JSS dans l'espace politique suisse prend de l'importance.

En mars, les militant-e-s ont donné beaucoup de temps à **la campagne contre la RIE III cantonale**, défendant une lutte contre toute forme de déduction fiscale aux entreprises. Elle a par ailleurs soutenu la candidature de SolidaritéS à la Municipalité de Lausanne face à la candidature d'un PLR, pour également rééquilibrer la campagne cantonale pendant laquelle la gauche a eu du mal à imposer l'importance de cette question. Pour la JS, ce combat était d'autant plus important qu'il **préparait à une lutte de plus grande envergure contre les cadeaux fiscaux de la RIE III fédérale**.

Au mois de mai, la Jeunesse socialiste vaudoise a félicité **François Clément, jeune socialiste du district de Morges, qui a pris ses fonctions au Grand Conseil**. La JSV a vu ici un moyen d'intervenir de manière plus soutenue dans l'organe législatif du canton. Elle a mis en place un groupe de travail qui a décidé de lutter pour protéger, dans un premier temps, les conditions de travail dans le domaine de la prostitution et pour interdire la publicité sur l'espace public.

Pendant l'été, la JSV a également **mené campagne contre la nouvelle Loi sur le Renseignement**. Le référendum avait été principalement porté par la JS au niveau fédéral. Elle craignait un « Etat fouineur » détenant trop d'outils pouvant dépasser les libertés les plus fondamentales comme le droit à la vie privée, très encadré par le droit international. La récolte massive de données personnelles a inquiété la JSV. En septembre, elle a cependant perdu la votation.

Au mois de septembre, la JSV a défendu un principe **de limitation des mandats dans le cadre interne du PSV et a demandé à ce que les élu-e-s ayant siégé trois mandats ne puissent pas le renouveler**. La JSV a promis de déposer ultérieurement des moyens pour limiter dans la loi la durée du mandat politique des élu-e-s. Elle a partagé entre autres sa crainte de voir des élus « se scléroser » dans le cadre de leur mandat.

Au mois d'octobre, la JSV a **organisé pour la première fois son « Consom'mouton festival »**, pendant lequel elle a pu mettre en avant la lutte contre la surconsommation et la défense d'une décroissance à terme. Intervenants, stands et concerts ont rythmé la journée et la soirée. Le festival a rencontré un franc succès : hormis les nouveaux adhérents à la cause socialiste, ce sont plusieurs centaines de personnes qui se sont déplacées dans le cadre de ce festival, qui sera probablement reconduit d'ici 1 à 2 ans.

### **Militantisme et collaborations**

Globalement, la JSV est fière de présenter un bilan annuel extrêmement bon en termes d'engagement sur des sujets qui lui étaient chers. Elle a profité de ce dynamisme pour **renforcer sa collaboration avec les Jeunes Vert-e-s Vaudois-e-s, avec qui elle a fait campagne pour la Sortie du Nucléaire et mis en place un groupe de travail commun**. Elle s'est également investie dans de multiples campagnes de votation qui lui tenaient à coeur : défense d'un RBI, défense de la loi sur la PMA, lutte pour une retraite digne avec AVSplus, et défense d'une énergie propre et sans danger en luttant pour une sortie programmée du nucléaire. Elle a également combattu l'initiative « pour un renvoi des étrangers criminels » et l'initiative mal nommée « Pro Service Public ».

### **Elections internes/externes**

En outre, de nombreux JS ont été élus dans différents conseils communaux au mois de février. Il est également prévu de mettre en place un groupe de travail traitant des thématiques communales. Pendant l'année, un poste supplémentaire de « coordination » a été créé au sein du Comité Directeur, qui a passé de 6 à 7 membres et a accueilli **Audrey Petoud** comme nouvelle membre du CD au mois de juillet. En outre, **Camille Cantone** et **Rémi Petitpierre** ont quitté le CD à l'Assemblée annuelle de décembre. La JSV les remercie pour leur investissement sincère et leur travail de longue haleine pour faire prospérer la cause socialiste.

### **Activités internes**

La Jeunesse socialiste a participé, comme c'est désormais la tradition, au camp de la Jeunesse socialiste romande au printemps (cette année, aux Emibois dans le Jura) et au camp de la JS Suisse en été. Elle a pu se former en poursuivant des workshops sur de multiples thématiques, données par des camarades ou des intervenants externes. Elle a également mis en place « un jeu parlementaire » afin de mieux comprendre les rouages du champ politique et le rôle des différents acteurs (économie, politiques, lobbies...). Le succès du camp romand par la qualité de ses formations et des activités qui y ont eu lieu a particulièrement été remarqué par ses participant-e-s.

En date de l'Assemblée annuelle 2016, la JSV n'a pas délivré de statistiques concernant la fluctuation du nombre de membres. En effet, les fluctuations de membres entre nouveaux membres et corrections entre registre fédéral et cantonal n'ont pas permis de délivrer de statistiques, mais globalement, la JSV s'est « rajeunie » avec la présence de nombreux jeunes de moins de 20 ans et compte toujours un noyau d'actif fort.

## **6. Organes dirigeants et administration du PSV**

### **6.1. Comité directeur**

Le Comité directeur s'est réuni lors de 20 séances en 2016.

#### **Changement au comité directeur**

Le congrès ordinaire de Lucens a renouvelé les membres de la présidence et du comité directeur. Pour la présidence, Stéphane Montangero, président, Ginette Duvoisin et Jessica Jaccoud, vice-présidentes, furent élu-e-s. Pour le comité directeur, furent élu-e-s : Géraldine Stucki, Nicolas Rochat Fernandez, Florence Golaz, Raphaëlle Javet, Jean Tschopp, Annelise Cretton, Veronica Tracchia, Isabel Jerbia, Ihsan Kurt, Sébastien Lehmann, Maria Grazia Velini, Bastien Monney, Stéphane Balet, Alexandre Rydlo et Lyonel Kaufmann. Ils rejoignent les membres de droit.

#### **Votations et élections 2016**

La stratégie et l'engagement du PSV dans les différentes campagnes de votation et d'élections ont été décidés par le Comité directeur. Les engagements financiers les plus importants furent pour la campagne des communales, ainsi que pour celle de la réforme vaudoise des entreprises 3 (RIE 3-vd). Pour la campagne RIE3-vd et les communales, le comité directeur a approuvé la diffusion d'un tout-ménage permettant ainsi de toucher toute la population.

Concernant les votations, le PSV s'est beaucoup engagé contre l'initiative « Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre), pour l'initiative AVS plus et pour la sortie du nucléaire dans des stratégies incluant le PSV au sein de divers coalitions.

#### **Communales 2016**

Le Comité directeur a approuvé une campagne cantonale pour les élections communales avec la publication d'annonces dans la presse régionale appelant à voter les listes socialistes et dans les cinémas, ainsi qu'un fonds de soutien aux sections 3'000+ qui avaient pour la première fois de leur histoire une élection à la proportionnelle.

#### **RIE 3-vd – une réforme fiscale et sociale**

Le Comité directeur a activement travaillé à la campagne relative à la RIE 3 vaudoise. Il a appelé à soutenir le paquet lors du congrès du 26 janvier et cette position a été suivie à près de 80% des membres présents. Au final, l'acceptation par 87% de la population a démontré que la stratégie du PSV était la bonne : un projet audacieusement ficelé qui comprend des mesures sociales importantes pour la population vaudoise.

#### **Programme 2017-2022**

La réalisation du programme 2017-2022 a occupé plusieurs séances de comité directeur. Le CD a fait le travail comme suit : il a tout d'abord demandé aux commissions thématiques d'envoyer au secrétariat 4-5 mesures concrètes, pouvant être réalisées dans le courant de la législature. Ensuite il a nommé un groupe de travail qui a épluché ces mesures et en a proposé de nouvelles pour présenter ensuite un document complet au CD. Le Comité directeur a ensuite effectué une séance au vert pour retravailler le document et le finaliser.

Ce document fut envoyé à tous les membres du parti avec la possibilité de faire des amendements. 159 amendements furent envoyés puis traités par le Comité directeur. Puis le document final fut adopté au congrès d'Aigle.

#### **Demandes de dérogation aux statuts pour les élections cantonales 2017**

Conformément aux statuts du PSV, les mandats de député-e-s au Grand Conseil ou au Conseil d'Etat ne peuvent être renouvelés plus de deux fois successivement. Le Congrès peut toutefois accorder une dérogation à la majorité qualifiée des deux tiers. Le Comité directeur a écrit aux personnes concernées pour savoir si elles souhaitaient demander une dérogation. 5 personnes ont répondu positivement au Comité directeur : les conseiller-ères d'Etat Anne-Catherine Lyon et Pierre-Yves Maillard, les député-e-s Fabienne Freymond Cantone, Nicolas Mattenberger et Roxanne Meyer Keller. Après audition, le Comité directeur a donné des préavis positifs pour Pierre-Yves Maillard et les 3



député-e-s. Suite au préavis négatif du CD, Anne-Catherine Lyon a décidé de retirer sa demande. Le congrès extraordinaire du 27 septembre a par la suite confirmé les quatre préavis positifs du CD.

### **Dossiers thématiques**

Diverses thématiques politiques ont traversé l'année 2016. Le **logement** a pris une part importante des discussions au CD, notamment en lien avec le travail parlementaire du contre-projet à l'initiative de l'Asloca « Stop à la pénurie de logement ».

La **santé** fut également partie prenante de l'activité du CD avec des discussions en début de l'année sur la fin de la clause de besoin, décidée par la droite aux Chambres fédérales. En outre, des discussions sur deux futures initiatives concernant une caisse publique cantonale et une interdiction des lobbys des assureurs aux chambres fédérales ont été menées à plusieurs reprises, notamment en réponse à la consultation de la Fédération romande des consommateurs sur un texte précis.

Les questions de **migration** ont également été régulièrement abordées au Comité directeur en réponse aux nombreuses tensions soulevées durant l'année sur la question des renvois Dublin.

De même, le thème de la **mendicité** fut largement couvert par le CD en suivant l'évolution du dossier au Grand Conseil. A la suite de la décision du Parlement vaudois d'accepter l'initiative de l'UDC souhaitant l'interdiction de la mendicité, un référendum a été lancé par diverses associations, mais sans garantie de succès. Dans ces conditions, le PSV a décidé de privilégier la voie institutionnelle en demandant au Conseil d'Etat de revenir par la suite avec des propositions d'exception.

Les membres du comité directeur ont également pris positions sur de nombreuses **consultations cantonales et fédérales**, comme celle sur la LATC, sur la 4e adaptation du Plan directeur cantonal, sur la loi sur l'égalité entre les hommes et les femmes ou encore sur la lutte contre la violence domestique.

Le CD a également dû s'occuper de **procédures disciplinaires** douloureuses contre deux camarades qui avaient selon le CD enfreint les règles internes du parti. Le CD a procédé à des auditions et a pris des décisions sur ces cas.

Le Comité directeur s'est également penché à plusieurs reprises sur le document **Futur PS**, présenté par le Parti socialiste suisse. Ce document d'une vingtaine de pages proposait de réformer le parti suisse. Dans un premier temps, les partis cantonaux furent consultés et le PSV a répondu de manière assez critique à ce document qui manquait quelque peu sa cible en se concentrant uniquement sur les questions financières et en faisant preuve de peu de transparence sur le fonctionnement du PSS.

Enfin, le comité directeur a eu le plaisir d'accueillir le président du Parti socialiste suisse, Christian Levrat, et l'une des co-secrétaires générales, Flavia Wasserfallen, afin de faire le **bilan suisse et vaudois des élections fédérales de 2015**.

### **Gestion du parti**

A la suite du départ de Stéphanie Bassi, le Comité directeur a décidé d'augmenter à 100% le taux de travail de Lena Pellegrini qui travaillait précédemment à 50%.

Le Comité directeur a également décidé de prolonger le contrat du secrétaire politique Julien Rilliet en vue de la campagne des cantonales. Ainsi, au retour du congé maternité de Chiara Storari, Julien Rilliet fut prolongé du 1er juillet au 31 décembre à 50%.

### **6.2. Comités cantonaux**

Il y a eu 4 comités cantonaux en 2016.

### **Mardi 5 janvier 2016 – 20h**

#### **Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement
2. Mots de bienvenue
3. Election des scrutatrices et scrutateurs
4. Informations et communications
5. Enjeux de la nouvelle législature fédérale  
Par Roger Nordmann, chef du Groupe socialiste aux Chambres fédérales
6. Présentation et recommandations de vote des votations fédérales du 28 février 2016
  - 6.1. L'initiative populaire du 5 novembre 2012 "Pour le couple et la famille - Non à la pénalisation du mariage"

- 6.2. L'initiative populaire du 28 décembre 2012 "Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre)"
- 6.3. Initiative populaire du 24 mars 2014 "Pas de spéculation sur les denrées alimentaires"
- 6.4. La modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) (Réfection du tunnel routier du Gothard)
- 7. Réponses aux questions des sections
- 8. Divers
- 9. Clôture

## **Mardi 22 mars 2016 – 20h**

### **Ordre du jour**

- 1. Mots de bienvenue
- 2. Adoption de l'ordre du jour et du règlement
- 3. Election des scrutatrices et scrutateurs
- 4. Informations et communications
- 5. Débat autour de l'initiative « Pour un revenu de base inconditionnel » et recommandation de vote
- 6. Présentation et recommandations des autres objets de vote des votations fédérales du 5 juin 2016
  - 6.1. Initiative populaire du 30 mai 2013 «En faveur du service public»
  - 6.2. Initiative populaire du 10 mars 2014 «Pour un financement équitable des transports»
  - 6.3. Modification du 12 décembre 2014 de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA)
  - 6.4. Modification du 25 septembre 2015 de la loi sur l'asile (LAsi)
- 7. Réponses aux questions des sections
- 8. Divers
- 9. Clôture

## **Mardi 21 juin 2016 – 20h**

### **Ordre du jour**

- 1. Mots de bienvenue
- 2. Adoption de l'ordre du jour et du règlement
- 3. Election des scrutatrices et scrutateurs
- 4. Informations et communications
- 5. Débat autour de la loi sur le renseignement (LRens) et recommandation de vote
- 6. Présentation et recommandations des autres objets de vote des votations fédérales du 25 septembre 2016
  - 6.1. Initiative populaire du 17 décembre 2013 «AVSplus: pour une AVS forte»
  - 6.2. Initiative populaire du 6 septembre 2012 «Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficace des ressources (économie verte)»
- 7. Divers
- 8. Clôture

## **Mardi 20 décembre 2017 – 20h**

### **Ordre du jour**

- 1. Mots de bienvenue
- 2. Adoption de l'ordre du jour et du règlement
- 3. Election des scrutatrices et scrutateurs
- 4. Informations et communications
- 5. Recommandations des objets de vote des votations fédérales et cantonales du 12 février 2017
  - 5.1. Loi cantonale sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)
  - 5.2. Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération
  - 5.3. Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération

- 5.4. Loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III)
6. Divers
7. Clôture

### **6.3. Congrès**

#### **Congrès extraordinaires**

Il y a eu 3 Congrès extraordinaires en 2016.

#### **Congrès extraordinaire - Lausanne**

**Mardi 26 janvier 2016 – 20h**

##### **Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Congrès
2. Mots de bienvenue
3. Élection des scrutatrices et scrutateurs
4. Informations et communications
5. Recommandation de vote
  - a. Réforme sociale et fiscale (RIE 3 vaudoise)
6. Résolution « LAMal et assurance maladie »
7. Autres résolutions
8. Réponses aux questions des sections
9. Divers
10. Clôture

#### **Congrès extraordinaire - Lausanne**

**Mardi 27 septembre 2016 – 20h**

##### **Ordre du jour**

1. Mots de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Congrès
3. Élection des scrutatrices et scrutateurs
4. Informations et communications
5. Vote sur les demandes de dérogations
  - a. Rappel des règles
  - b. Demande de dérogation pour le Conseil d'Etat (Pierre-Yves Maillard)
  - c. Demandes de dérogation pour le Grand Conseil (Fabienne Freymond Cantone, Nicolas Mattenberger et Roxanne Meyer Keller)
6. Recommandation de vote pour les votations du 27 novembre 2016
  - a. Initiative « Sortir du nucléaire »
7. Résolution
8. Divers
9. Clôture

#### **Congrès extraordinaire**

**Samedi 5 novembre 2016 – 14h – Aigle**

1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Congrès
2. Mots de bienvenue des autorités d'Aigle
3. Mots de bienvenue de la section d'Aigle
4. Élection des scrutatrices et scrutateurs
5. Informations et communications
6. Programme
  - a. Propos introductifs
  - b. Vote sur les amendements
  - c. Vote final
7. Adoption de la stratégie pour les élections cantonales 2017
  - a. Stratégie d'appareillement pour les élections au Grand Conseil

- b. Stratégie de liste et du nombre de candidat-e-s PS pour le Conseil d'Etat
- 8. Résolutions
- 9. Divers
- 10. Clôture

## **Congrès ordinaire**

### **CONGRES ORDINAIRE 2016**

**SAMEDI 23 avril**

#### **Ordre du jour**

- 1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Congrès
- 2. Mots de bienvenue des autorités de Lucens
- 3. Mots de bienvenue du PS Lucens
- 4. Election des scrutatrices et scrutateurs
- 5. Informations et communications
- 6. Rapport de Stéphane Montangero, président du PSV
- 7. Elections statutaires
  - 7.1 Election à la présidence du PSV
  - 7.2 Election à la vice-présidence du PSV
  - 7.3 Election au Comité directeur
  - 7.4 Election des délégué-e-s à l'AD du PS Suisse
  - 7.5 Election des vérificateurs-trices des comptes
  - 7.6 Election à la Commission de recours
- 8. Rapports statutaires
  - 8.1 Du Comité directeur
  - 8.2 De la Jeunesse socialiste vaudoise
  - 8.3 Du Groupe socialiste du Grand Conseil
  - 8.4 Du Groupe des socialistes aux Chambres
  - 8.5 Des délégué-e-s du PSV au PS Suisse
  - 8.6 Comptes 2015
  - 8.7 Rapport des vérificateurs-trices des comptes
- 9. Discours de Paul Rechsteiner, conseiller aux Etats st-gallois, président de l'Union syndicale suisse (USS)
- 10. Résolutions
- 11. Divers
- 12. Clôture et apéritif offert par la Municipalité de Lucens

## 7. Commissions permanentes

### 7.1. Administration de la justice (CAJU)

Président : Alex Dépraz

L'essentiel de l'activité de la CAJU a consisté à étudier divers avant-projets de modifications législatives émanant de la Confédération et du Canton soit lors des séances soit par voie de circulation.

La CAJU a ainsi préparé des projets de détermination à l'intention du Comité directeur sur les objets suivants

#### Consultations fédérales :

- Révision de la loi sur le Tribunal fédéral
- Révision du Code civil (droit des successions)
- Révision du Code des obligations (droit du mandat)
- Modification de la loi fédérale sur le droit international privé (arbitrage)

Elle s'est réunie à deux reprises cette année soit le 29 février 2016 pour discuter des propositions en matière de justice pour le programme de législature du PSV et le 3 mai 2016 pour discuter du projet de réforme du droit des successions. Les autres dossiers ont été traités par voie de circulation.

On relève une certaine absence de renouvellement des membres de la CAJU – singulièrement parmi les membres qui ne siègent pas à un titre ou à un autre dans les autorités judiciaires - alors même que le parti compte de nombreux jeunes juristes. Il serait donc sans doute souhaitable d'inciter les nouveaux membres au bénéfice d'une formation juridique à s'inscrire à la CAJU afin qu'ils participent à nos activités.

Je ne saurais terminer ce rapport sans remercier l'ensemble des membres de la CAJU pour leur engagement et leur participation aux activités de la Commission ainsi que les organes du PSV pour leur confiance et reste bien entendu à l'entière disposition du Comité directeur pour tout renseignement complémentaire.

### 7.2. Sous-commission de la CAJU (sCAJU)

Président : Alex Dépraz

Je rappelle en préambule que la sCAJU, dont l'activité est régie par un règlement datant de 1995 et modifié en 1997 et 2012, est composée des juges ordinaires au Tribunal cantonal vaudois, des juges fédéraux, du président de la Commission des affaires juridiques et de six autres membres désignés par le Comité directeur, sur préavis de la Commission des affaires juridiques. Elle est en principe présidée par le président de la Commission des affaires juridiques.

La sCAJU a pour mission d'examiner les candidatures déposées en vue de l'élection des juges et des juges-suppléants au Tribunal cantonal vaudois, au poste de Procureur général du Canton de Vaud, au tribunal Neutre et aux instances judiciaires fédérales, en particulier l'aptitude des candidats à exercer la charge envisagée, tant du point de vue personnel que professionnel. Elle soumet son préavis au Comité directeur du Parti socialiste vaudois.

Notre camarade Jean-Yves Schmidhauser ayant annoncé son intention de renoncer à la présidence de la sCAJU tout en continuant à y siéger en tant que représentant du CD, la sCAJU a décidé dans sa séance du 23 mai 2017 de confier la présidence au soussigné, qui préside également la Commission des affaires juridiques, conformément au principe prévu par le règlement.

Le soussigné saisit l'occasion de remercier Jean-Yves pour les nombreuses années pendant lesquelles il a présidé cette commission, rédigeant des préavis en des temps souvent records et s'acquittant de la tâche souvent délicate d'annoncer à des candidat-e-s que leur dossier n'a pas été retenu par la Commission.

Pendant l'année civile 2016, la sous-commission n'a préavisé sur l'élection d'un seul poste, soit celui de juge suppléant-e au Tribunal neutre. La sous-commission a tenu séance à cet effet le 28 novembre 2016 et a préavisé favorablement la candidature de Me Catherine Jaccottet-Tissot, docteure en droit et avocate. La Commission de présentation du Grand Conseil ayant toutefois retenu un autre candidat, d'un camarade valaisan, Me Jaccottet-Tissot a retiré sa candidature.

Les autres postes mis au concours au niveau cantonal n'ont pas suscité de candidatures, les chances d'élection d'un-e candidat-e soutenu-e par le PSV n'étant pas favorables.

Il convient de relever que s'il existe de bonnes perspectives d'avoir des candidat-e-s de valeur pour des postes de juge au Tribunal cantonal, il est plus difficile de trouver des candidat-e-s pour les juridictions spécialisées fédérales, soit le Tribunal pénal fédéral à Bellinzone et le Tribunal administratif fédéral à Saint-Gall. Le PSV n'est actuellement pas représenté à Bellinzone et ne compte qu'un juge (sur 72 magistrats) à Saint-Gall.

En outre, les délais de candidature souvent brefs rendent parfois difficile de mener à bien notre processus interne – auditions et préavis par la sCAJU et par le CD – avant le dépôt de la candidature. Ainsi, en début d'année 2017, la sCAJU n'a pu se réunir à temps pour examiner la candidature de notre camarade Sylvie Pétremand au Tribunal administratif fédéral pour un poste pour lequel la mise au concours avait échappé au soussigné. C'est bien entendu regrettable et des mesures ont été prises pour que l'information suive désormais. A noter que la sous-commission de la Commission judiciaire de l'Assemblée fédérale, présidée par notre camarade Mathias Aebischer, a finalement retenu une autre candidature pour ce poste, qui revenait au principe au PDC et pour lequel une candidate du PDC a été élue.

Je ne saurais terminer ce rapport sans remercier l'ensemble des membres de la SCAJU pour leur engagement et leur participation aux activités de la Commission ainsi que les organes du PSV pour leur confiance et reste bien entendu à l'entière disposition du Comité directeur pour tout renseignement complémentaire.

### **7.3. Agricole**

Président : Rudolf Strasser

La commission s'est réunie une fois en 2016. Elle a formulé des prises de positions par rapport aux initiatives de l'USP, de Uniterre et des Verts.

Quelques propositions pour le programme ont été présentées, notamment :

- la mise en œuvre intégrale de la politique agricole 2014-17 et sa poursuite ultérieure sur tout le territoire cantonal.
- l'encouragement de la production biologique et de la reconversion des exploitations agricoles à la culture biologique
- la mise en place de plateformes régionales de vente directe et de marchés de proximité.
- la coopération entre communes pour coordonner les mesures de promotion de la diversité écologique.
- le maintien d'entreprises agro-alimentaires orientées biologique-régional est soutenue.
- la préservation du sol, de l'air et de l'eau de la pollution par les engrais, les produits chimiques de synthèse, et les antibiotiques

### **7.4. Aménagement du Territoire, Transports et Institutions (CATTI)**

Président : Jean-Michel Piguet, puis Pierre-Yves Delcourt

#### **Préambule**

L'année sous revue a été marquée, dans le domaine de l'aménagement du territoire, par trois projets importants, complexes et controversés : deux révisions de la LATC et la 4e adaptation du Plan directeur cantonal. La CATTI a donc vécu un 1er semestre fort chargé et intense, mais passionnant.

#### **1. Fonctionnement**

Au cours du 1er semestre de l'année 2016, la CATTI a tenu trois séances, consacrées principalement aux thèmes suivants:

- le 27 janvier : exposé de Pierre Imhof, chef du SDT, sur la 4e adaptation du Plan directeur cantonal et sur le projet de taxation des plus-values
- le 23 mars : élaboration des propositions de la CATTI pour le prochain programme de législature 2017-2022 du PSV.
- le 15 juin : élaboration de la réponse à la consultation sur la révision de la LATC, partie aménagement du territoire ; renouvellement de la présidence de la commission.

En dehors de ces séances, un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises pour préparer les réponses aux consultations mentionnées sous ch. 2 ci-après.

Il n'y a pas eu de séances au cours du 2e semestre en raison d'une vacance temporaire à la présidence (voir ch. 3 ci-dessous).

## **2. Consultations**

En 2016, la CATTI a préparé les réponses du PSV aux consultations suivantes, relatives à des projets importants et complexes :

- 4e adaptation du Plan directeur cantonal ;
- modification de la LATC (taxation des plus-values résultant de mesures d'aménagement du territoire) ;
- modification de la partie aménagement du territoire de la LATC.

## **3. Renouvellement de la présidence de la commission**

Après une première tentative avortée 2 ans auparavant, Jean-Michel Piguet a, le 15 juin, confirmé sa décision – cette fois irrévocable – de quitter la présidence de la CATTI, qu'il avait reprise en 2001. Ses appels à candidatures étant restés infructueux jusqu'ici, une période de vacance est à prévoir, qu'il faut souhaiter aussi courte que possible.

Finalement, la bonne nouvelle tombera en fin d'année : Pierre Yves Delcourt, urbaniste et conseiller communal à Bourg-en-Lavaux, est élu comme nouveau président, à l'unanimité. Le soussigné lui souhaite beaucoup d'intérêt et de succès dans cette nouvelle tâche.

Les membres actifs de la CATTI sont ici remerciés pour leur intérêt et leur engagement.

## **7.5. Culturelle**

Présidente : Sarah Neumann

### **1. Membres réguliers de la commission\***

Caroline Alvarez, Claire Attinger, Philippe Clivaz, Denis Corboz, Alexandre Démétriadès, Fabienne Freymond Cantone, Christine Guignard, Yvette Jaggi, Vincent Jaques, Emilie Jendly, Astrid Lavanderos, Anne-Catherine Lyon, Philippe Mivelaz, Mariela Muri, Josette Quartenoud, Philippe Randin, Natacha Ribeaud Eddahbi, Myriam Romano Malagrifa, Darren Roshier, Jean-Jacques Schilt, Gianni Schneider, Veronica Tracchia, Annick Vuarnoz, Elisabeth Wermelinger, Patricia Zurcher Maquignaz

### **2. Fréquence des réunions et thèmes abordés**

La commission s'est réunie trois fois et a organisé deux sorties alliant discussions autour de la politique culturelle et découverte d'une manifestation artistique,

La séance du 8 mars 2016 était consacrée au projet de programme de législature 2017-2022 : définition des thèmes principaux à valoriser, propositions pour le programme. Un projet a été élaboré par la présidence qui a ensuite été adopté par consultation électronique pour transmission au CD.

Le 15 avril, à l'invitation de Philippe Clivaz, la commission a organisé une sortie à Visions du réel ; une rencontre a eu lieu avec Veronica Tracchia, adjointe aux affaires culturelles, Philippe Clivaz, comme secrétaire général du festival, et une délégation du PS Nyon. Les présents ont ensuite eu assisté au film d'ouverture du festival.

La séance du 31 mai a permis de faire le point sur l'issue des élections communales en terme de prise en charge par les élus socialistes de la politique culturelle, de déterminer les prochaines activités de la commission, et de proposer la ré-élection de la présidente au CD.

Le 16 septembre, la commission s'est rendue au Festival Images à Vevey pour une soirée organisée par Darren Roshier. Elle a rencontré Stefano Stoll, directeur du festival, Laurent Baillif, député et président de la Fondation, et visité différentes expositions, dont une dans l'espace indépendant Stadio, en présence d'une délégation du PS Vevey.

La dernière séance a eu lieu le 8 novembre en présence de Nicole Minder, nouvelle cheffe du SERAC. Cette dernière a présenté le développement de la politique culturelle cantonale, autour des trois

grands champs d'actions que sont le patrimoine, la création artistique et l'accès à la culture. Les membres ont pu poser leurs questions et partager leurs réflexions sur les sujets abordés.

Les thèmes suivants ont également abordés durant l'année :

- la programmation et l'organisation hors les murs du Festival de la Cité
- la définition de la « culture populaire » – mise en confrontation avec une culture qui serait qualifiée « d'élitaire » - et la question de la convivialité de certains événements qui tient à cœur du public
- l'absence de soutien cantonal au Béjart Ballet Lausanne

\* La liste des membres réguliers de la commission inclut les personnes présentes au moins à une des séances de l'année 2016 ou formellement excusées. Elle ne correspond donc pas à la liste des destinataires du groupe.

## **7.6. Egalité (ComEg)**

Présidente: Danielle Pasche

Membres actives : Caroline Alvarez, Taraneh Aminian, Stéphanie Apothéloz, Claire Attinger, Carine Carvalho, Gabriela Chaves, Muriel Chenux Mesnier, Anne Cherpillod, Aline Dupontet, Sandra Feal, Isabelle Freymond, Fabienne Freymond Cantone, Florence Golaz, Christine Goumaz, Sylviane Herranz, Caroline Honegger, Valérie Induni, Laure Jatton, Anita Mathey, Emilie Moeschler, Mariela Muri, Magdalena Padalski, Katuska Stekel Diviani, Chiara Storari, Muriel Thalmann, Annick Vuarnoz.

Après une année 2014 de réorganisation complète de la Commission Egalité, une année 2015 de concrétisation de plusieurs actions menées au sein du PSV, l'année 2016 a été celle de l'augmentation importante du nombre de participantes actives.

Comme chaque année, pour marquer la journée internationale des droits de la femme du 8 mars 2016, la Commission Egalité a organisé une action de distribution de flyers devant le Grand-Conseil et dans les rues proches en fin d'après-midi. Des flyers de couleur rose, devenue la marque reconnaissable de la Commission Egalité, avec des piqûres de rappel "couleur égalité". Ce même jour, un postulat sur "la flexibilisation des temps pleins" a été déposé lors de la séance du Grand-Conseil.

Le samedi 20 août 2016, un brunch a été organisé à "La Fraternité" à Lausanne sur le thème "Du concret au féminin dans vos communes". A nouveau, une trentaine de camarades ont participé à ce partage d'expériences avec 4 élues communales : Fabienne Freymond Cantone, Roxane Meyer Keller, Anne-Lise Cretton et Sarah Neumann. Chaque intervenante a présenté un projet concret réalisé dans différents domaines liés à des politiques publiques. Elles ont concrètement expliqué leur stratégie pour les mettre en place. L'objectif de la démarche était d'encourager les camarades participantes à proposer des actions concrètes dans leurs communes ; de celles qui améliorent vraiment la vie quotidienne de chacune et chacun dans un esprit de politique de proximité. Et toujours à la fin de la rencontre, ce qui est devenu une « marque de fabrique » ... LA désormais traditionnelle photo en rouge.

Durant le printemps 2016, la Commission Egalité a travaillé sur les propositions pour le programme de législature 2017-2022 du PSV. Le document finalisé comportait 4 propositions et avait pour titre « Egalité : du concret, du concret, du concret ! ».

Puis, les premières discussions ont eu lieu sur les actions à entreprendre lors de la campagne des élections cantonales 2017.

A fin septembre 2016, en collaboration avec la Commission de sécurité publique, la Commission Egalité a participé à l'élaboration de la réponse pour le PSV à la consultation sur l'avant-projet de loi d'organisation de la lutte contre la violence domestique (LOVD).

Les objectifs principaux de la Commission Egalité en 2016 ont été et restent :

- faciliter le recrutement et l'engagement des femmes au sein du parti,
- créer un réseau de soutien pour les camarades,
- constituer un lieu de partage de bonnes pratiques et de formation,



- développer des propositions pour améliorer l'égalité à l'interne et dans la société

Enfin, la Commission Egalité s'est réunie à 8 reprises le mardi à midi au secrétariat du PSV. Le noyau des membres actives s'est consolidé et la nouvelle Commission Egalité peut compter, aujourd'hui, sur plus de vingt-cinq camarades actives et très motivées.

Mais notre Commission accueille toutes celles qui seraient intéressées à participer régulièrement (membre active) ou ponctuellement (membre de soutien) à nos actions pour 2017.

### **7.7. Energie et Environnement (CEE)**

Président : Alexandre Rydlo

#### **Rétrospectives**

L'année 2016 ayant débuté par les élections communales, lesquelles ont passablement absorbé les forces militantes de la base de notre parti à ce moment-là, la CEE ne s'est réunie une première fois que le samedi 09.04.2016 à la Maison du Peuple de Renens. La séance a permis d'établir le catalogue des propositions de la CEE pour le programme de législature 2017-2022 du PSV, dont une partie a bien été reprise par le PSV.

La CEE s'est ensuite réunie une deuxième fois le mercredi 03.08.2016, toujours à la Maison du Peuple de Renens, pour traiter la Consultation cantonale sur l'avant-projet de loi sur les ressources naturelles du sous-sol.

#### **Perspectives**

La Commission tâchera de se réunir au moins 2 fois en 2017 pour commencer à suivre la mise en œuvre des propositions en relation avec l'énergie et l'environnement du programme de législature 2017-2022, et traiter des thèmes en lien avec l'actualité énergétique et environnementale.

La CEE continuera aussi son rôle de conseillère technique ponctuelle pour les objets relevant des domaines de sa compétence. Elle continuera ainsi d'apporter sa contribution aux travaux d'autres commissions qui touchent de manière directe ou indirecte l'environnement et les questions énergétiques.

### **7.8. Enseignement, Education et Formation**

Président : Denis Corboz

La commission s'est réunie :

- deux fois en début d'année 2016 pour faire quelques propositions concernant l'enseignement et la formation en vue du programme du PSV
- une fois en mai pour discuter et rédiger un rapport sur l'avant-projet de règlement d'application de la loi sur la pédagogie spécialisée (RLPS)

Tous les membres du PSV sont bien entendu les bienvenus pour participer aux travaux de la commission. Il n'est pas besoin d'être lié au monde de l'enseignement pour faire partie de cette commission.

### **7.9. Economie, Finances et Fiscalité (COEFF)**

Président : Charlotte Gabriel

Pour la Commission Economie, Finances et Fiscalité (COEFF), l'année 2016 a débuté avec la tenue d'une soirée de formation sur la péréquation donnée par Denis Décosterd, chef de service du développement de la Ville et de la communication de la ville de Lausanne, et Jean-François Clément, municipal des finances à Renens.

Faute de consultation cantonale sur laquelle se pencher, la COEFF a répondu à trois consultations fédérales portant respectivement sur la révision de la Loi fédérale sur l'aide monétaire internationale (LAMO), la révision partielle de la loi et de l'ordonnance sur le numéro d'identification des entreprises (LIDE et OIDE), ainsi que sur la modification de l'ordonnance réglant la mise sur le marché de produits fabriqués selon des prescriptions techniques étrangères (OPPEtr).

Enfin, un groupe de travail a été créé au sein de la commission pour réfléchir à une politique socialiste en lien avec le petit entrepreneuriat. Ce groupe a pu formuler des amendements au programme de

législature du PSV, tels que présentés lors du congrès d'Aigle. Un objectif envisageable pour 2017 serait l'élaboration d'un papier de position.

#### **7.10. Formation (ComForm)**

Coordinateur : Chiara Storari, Présidence : Vincent Bezençon

La commission a organisé le classique séminaire d'été qui s'est déroulé samedi 3 septembre à Vevey autour du thème des fondamentaux socialistes. L'objectif était de revoir l'histoire du mouvement socialiste en Suisse et ailleurs pour mieux comprendre le présent et préparer le futur. Le séminaire a également été une occasion de discuter des valeurs et des objectifs qui nous rassemblent. Nous avons eu le plaisir d'assister à deux présentations, intitulées « À quoi sert le PS ? Les conquêtes du PS d'hier et d'aujourd'hui », présenté par Pierre Jeanneret, et « Où va le PS : quels sont sa vision, ses idéaux ? », par Dan Gallin. Les deux intervenants ont parlé de la nécessité de revenir aux fondamentaux, afin d'éviter le déclin du projet socialiste et les dégâts du capitalisme. Les présentations ont fait l'objet d'un article dans le journal du Parti, le Points Forts.

#### **7.11. Migration (ComMi)**

Présidence : Ihsan Kurt, puis Willy Grun

La commission a tenu 3 séances dans le courant de l'année 2016 avec un nombre de participants variant de 4 à 9. Nous avons traité les sujets suivants (plus d'infos dans les PV respectives) :

- janvier : accueil ComSol, votation 28 février Initiative mise-en-œuvre, élections cantonales 28 février, programme électoral du PSV 2017-2022
- mars : analyse élections et votation du 28 février, propositions programme PSV 2017-2022
- septembre : projet cours de langue Donato Stasi, Loi sur la naturalisation janvier 2018, présidence ComMig, hébergement des requérants d'asile

En mois de mars, la ComMig a organisé un groupe de travail pour développer nos propositions pour le programme du PSV de la législature 2017-2022. Nous avons soumis 4 points dont 3 ont été retenus dans le programme :

- politique migration forte (notamment l'intégration des mineurs)
- égalité des chances pour les migrants sur le marché du travail (notamment dans les services publics)
- droit de vote et éligibilité pour étrangers au niveau cantonal
- élaboration d'un musée de l'immigration (non retenu dans le programme)

Le 2 juin, notre camarade Ihsan Kurt a animé une conférence-débat sur la situation politique en Turquie à la maison du peuple, avec la participation de Faysal Sariyildiz (député kurde du HDP), Engin Süstam (sociologue à l'université d'Istanbul) ainsi que notre conseillère nationale Cesla Amarelle. Environ 80-100 personnes ont assisté à cette conférence, notamment des communautés turques et kurdes et le débat a été très engagé.

Le samedi, 1er octobre, six membres de notre commission ont participé aux 14e Assises cantonales de l'immigration à Chavornay sur "l'engagement citoyen dans une société multiculturelle". En présence du conseiller d'Etat Philippe Leuba, la Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI) a ouvert le débat sur l'implication des citoyens dans une société multiculturelle et la forme que cet engagement peut prendre.

Une résolution pour une solution pacifique et démocratique à la question kurde a été présentée et approuvée au congrès du PSV le 5 novembre à Aigle, pour que le Conseil fédéral exige la libération immédiate des politicien-ne-s retenus prisonniers (notamment des deux dirigeants du HDP, Selahattin Demirtas et Figen Yüksekdag), la cessation de toute exportation de matériel de guerre vers la Turquie et d'autres mesures contre la répression du gouvernement de Recep Tayyip Erdogan.

Vers la fin de l'année, une section du PS Migrant-e-s s'est constituée dans le canton de Vaud, et la suite des activités a connu des séances communes dont nous vous parlerons d'ici une année.

### **7.12. Santé**

Président : Patrizia Clivaz

La commission santé est actuellement composée de 24 membres, dont une petite dizaine participe régulièrement aux rencontres.

Roland Rimaz, qui a assumé la présidence pendant de nombreuses années, a démissionné de cette fonction fin 2015, et la fonction de présidente a été reprise dès février 2016 par Patrizia Clivaz. Dès mars 2016, la vice-présidence étant assumée par Sylvie Krattinger Boudjelta. Nous profitons de ce rapport pour remercier Roland de tout le travail accompli durant ces années et sommes très heureux de pouvoir compter encore sur sa présence en tant que membre.

La commission santé s'est réunie à 4 reprises en 2016.

Les rencontres de février, mars et avril nous ont permis d'élaborer des thèmes pour le programme de législature 2017-2022 du PSV.

Fin septembre, suite à l'annonce de la hausse des primes maladies, la commission santé a initié, pour la 2<sup>e</sup> année consécutive la mise à disposition, pour la population, d'un flyer d'information sur les actions à entreprendre en vue d'un éventuel changement d'assurance maladie.

La séance de fin d'année a été l'occasion d'un début de réflexion sur le rôle de notre commission en regard des projets énoncés dans le programme de législature, réflexion qui se poursuivra en 2017.

### **7.13. Sociale (ComSoc)**

Présidente : Amélie Cherbuin

Durant l'année 2016, la Comsoc s'est réunie trois fois, soit les 17 mai, 28 juin et le 29 septembre.

Nous avons notamment pris connaissance de la réponse datée du 8 décembre 2015 du Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO) au postulat 13.3361 de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national intitulé « Mise en œuvre de la Loi sur l'Assurance-Chômage (LACI) par les cantons ». Ce rapport a conduit à une discussion sur l'insertion socio-professionnelle, et notamment au travers de la collaboration entre les Offices régionaux de placement (ORP) et les Centres sociaux régionaux (CSR).

Il a notamment été question de l'accessibilité au catalogue de prestations. Ce catalogue n'est pas en ligne. Les assistants sociaux ont accès aux mesures d'insertion sociale (MIS) mais pas aux mesures d'insertion professionnelle (MIP). Pourtant, pour pouvoir construire un projet, marche après marche, il faudrait pouvoir avoir une visibilité sur l'objectif qui pourrait être envisagé à la suite.

Nous avons également abordé la question des pratiques innovantes dans le domaine de la pauvreté. Dans le cadre du programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté (2014-2018) dont le thème était « innover dans la lutte contre la pauvreté », nous avons pu appréhender une dizaine de projets qui ont vu le jour principalement dans le domaine de la formation et de l'insertion professionnelle dans divers cantons.

Enfin, nous avons discuté de la problématique des personnes âgées toxicodépendantes et des défis que cela représentera pour les établissements médico-sociaux (EMS) dans les années à venir.

En complément de ces thèmes, nous débattons à chaque séance des sujets de politiques sociales qui sont en attente de traitement au Grand Conseil.

### **7.14. Solidarité internationale (ComSol)**

Président : Pierre Zwahlen (jusqu'à mi 2016) ; Raphaëlle Javet (dès mi 2016)

En début d'année 2016, la Commission de Solidarité internationale a formulé ses propositions pour le programme de législature du PSV en vue des élections cantonales 2017. Elle a axé ses points programmatiques sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au niveau cantonal (texte signé par la Suisse et 192 autres pays portant des objectifs visant à éliminer la pauvreté, réduire les inégalités, préserver le climat et les ressources naturelles), sur la responsabilisation sociale et environnementale des multinationales établies dans le Canton et sur les projets d'aide au développement.

Le 28 juin 2016, la Commission s'est réunie afin de procéder à un changement de présidence : Pierre Zwahlen a passé le témoin à Raphaëlle Javet. Durant l'été 2016, un courriel a été envoyé aux Municipaux socialistes vaudois afin de leur faire prendre connaissance de l'Agenda 2030 pour qu'ils en tiennent compte dans l'élaboration de leur programme de législature communal respectif.

Durant l'automne, la nouvelle présidente a procédé à une mise à jour de la liste des membres de la commission et a recruté, avec un succès tout relatif, de nouveaux membres prêts à s'investir dans les travaux de la commission. La Commission Migration du PSV a en outre accepté des contacts plus réguliers afin que les deux commissions travaillent sur certains dossiers, comme sur celui de l'asile et de la crise migratoire, de concert. La présidente profite de ce rapport annuel pour inviter tout-e camarade que les questions internationales interpellent et intéressé-e à en apprendre davantage sur les travaux de la ComSol à la contacter.

#### **7.15. Sécurité publique**

Président-e : Rebecca Ruiz (jusqu'au 23 mai 2016), puis Jean Tschopp (depuis le 23 mai 2016)

##### **Membres réguliers de la commission :**

Elie Bugnon, Alexandre Démétriadès, Adrien Fontanellaz, Isabelle Freymond, Michèle Gay-Vallotton, Grégoire Junod, Lyonel Kaufmann, Dominique Lachat, Delphine Probst, Rebecca Ruiz, Roger Saugy, Muriel Thalmann, Jean Tschopp, Eric Voruz, Eric Züger et Pierre Zwahlen.

En 2016, la commission s'est réunie à quatre reprises.

##### **I. Violences domestiques**

Les violences domestiques ont été le thème central de la commission. En 2016, 2931 infractions dans le canton de Vaud ont été le fait de la violence domestique, en augmentation de 3% par rapport à 2015. En 2016, les violences domestiques ont aussi été à l'origine de trois homicides en terres vaudoises. La commission a entendu les consultants auteurs de l' « Etude de faisabilité en matière de prise en charge des auteur-e-s de violence domestique dans le canton de Vaud ». La présentation de Tanja Guggenbuehl de Team Consult a permis de sensibiliser la commission aux enjeux de la violence domestique. La commission a ensuite répondu à la consultation de l'avant-projet de loi vaudoise sur l'organisation de la lutte contre la violence domestique (LOVD) en s'engageant pour un renforcement de la protection des victimes et de la prise en charge des auteurs pour réduire la récurrence.

##### **II. Coopération avec la commission égalité**

La commission de sécurité publique a collaboré étroitement avec la commission égalité du PSV sur le thème de la violence domestique. La réponse à la consultation sur l'avant-projet de loi (supra I) est le résultat du travail conjoint des deux commissions.

##### **III. Programme du PSV pour les élections cantonales vaudoises de 2017**

La commission de sécurité publique a été à l'origine de la partie sécurité du programme du PSV pour les élections cantonales de 2017 avec plusieurs mesures allant du renforcement de la présence policière sur le terrain, de la lutte contre la possession d'armes à domicile, du combat contre la surpopulation carcérale, en passant par une politique des addictions responsable et équilibrée, ou encore la lutte contre le crime organisé et le terrorisme.

##### **IV. Réparation des infractions : modification de l'art. 53 du Code pénal (CP)**

La commission a aussi livré sa réponse à la consultation du Conseil national sur la révision de l'art. 53 CP traitant de la possibilité d'exempter de peine les auteurs ayant réparé le tort causé par leurs infractions. La commission s'est prononcée en faveur de la variante 1 allant jusqu'aux peines privatives de liberté d'une année maximum assorties du sursis.

##### **V. Changement de présidence**

Après huit ans, Rebecca Ruiz a décidé de quitter la présidence de la commission de sécurité publique. Nous la remercions chaleureusement pour son expertise et son implication sans réserve au sein de la commission. Rebecca aura largement contribué à crédibiliser le PSV sur les enjeux de sécurité publique en pesant dans le débat public et en stimulant notre réflexion. Le soussigné, élu par la commission le 23 mai 2016, se réjouit de lui succéder.

VI. Renouveau de la commission sécurité publique

2016 a aussi marqué le départ de Michèle Gay-Valloton et Eric Züger, mobilisés par d'autres thématiques. Nous les remercions pour leur engagement actif et leurs précieuses contributions aux travaux de la commission. Plusieurs membres ont rejoint la commission en 2016, en particulier des femmes. Nous nous réjouissons ainsi de l'arrivée d'Isabelle Freymond, Delphine Probst et Muriel Thalmann.

VII. Divers : postulat sur l'évaluation de la police coordonnée

En 2016, le postulat sur l'évaluation de la police coordonnée, imaginé par la commission de sécurité publique, a été renvoyé à la quasi-unanimité du Grand conseil au Conseil d'Etat. Nous sommes en attente de la réponse du Conseil d'Etat.

**7.16. Logement (ComLog)**

Présidente : Jessica Jaccoud

Présidence

La présidence de la ComLog est assurée depuis le 13 avril 2015 par Jessica Jaccoud.

Fréquence des réunions

La commission s'est réunie à deux reprises durant l'exercice écoulé (année civile 2016)

Travaux de la commission :

Pour rappel, durant l'exercice précédent, le travail de la commission s'était concentré sur la préparation et l'accompagnement des élections communales ainsi que le suivi des travaux parlementaires relatifs à l'adoption de la Loi sur la promotion et la préservation du parc locatif (LPPPL).

Fort de cette énergie, la commission a poursuivi son travail sur le terrain par le soutien, à travers ses membres, à la loi précitée lors de la campagne agressive menée par les milieux immobiliers. Le travail de la commission, du parti en général et de tous les militants nous a porté jusqu'à la victoire et l'acceptation, par les vaudois-e-s, du paquet logement en février 2017.

## **8. Conférence des municipaux-ales et syndics-ques socialistes (MunSoc)**

Coprésidence: Laurent Ballif (jusqu'à mi-2016) et Jean-François Clément

L'année 2016 a été une année particulière en raison du renouvellement des autorités communales. Le premier semestre n'a compté qu'une seule séance à laquelle ont été également associés les nouveaux municipaux élus en février/mars. Comme annoncé, Laurent Ballif a mis un terme à ses fonctions à la Municipalité de Vevey.

Au nom des municipaux socialistes, JF Clément tient à réitérer ses chaleureux remerciements à Laurent Ballif, membre assidu depuis plusieurs législatures de cette commission, et co-président de très longue date.

Lors de cette année de transition, Jean-François Clément a assuré la co-présidence de la commission. Il est optimal et agréable de travailler en binôme. Une co-présidente a été trouvée dès 2017, en la personne de Claire Glauser.

Trois séances ont été tenues en 2016 avec une participation oscillant entre 10 et 15 personnes.

La fréquentation n'est jamais très élevée. Les personnes présentes sont par contre motivées, engagées et très participatives. Un noyau dur continue à considérer que ces rencontres constituent une priorité forte dans leur agenda. Plusieurs membres de ce groupe ont exprimé à maintes reprises l'importance des informations qu'ils ont pu recevoir au sein de cette commission, surtout des municipaux et municipales en situation de minorité dans leur exécutif ou confrontés à des syndics autoritaires.

### **13 AVRIL – VEVEY**

Accueil de nouvelles municipales et de nouveaux municipaux. Bilan des élections communales. Analyse des résultats des élections. Mode de répartition des dicastères dans une municipalité. Discussion autour des objectifs  
Adieu à Laurent Ballif.

### **06 JUILLET – LAUSANNE**

Séance consacrée au fonctionnement du groupe en première partie, puis orientée sur les bonnes pratiques pour réaliser un programme de législature en cohérence avec les valeurs du PSV

### **21 SEPTEMBRE – RENENS**

Noria Gorrite est venue présenter les enjeux de la mobilité vaudoise à l'horizon 2050, conditions au développement économique et démographique, et facteur essentiel de la qualité de vie.

## II. Portrait 2016

### 9. Membres et mandataires

#### 9.1. Membres et sympathisant-e-s

Au 31 décembre 2016, le fichier du PSV compte 2095 membres et 1156 sympathisant-e-s, contre 2010 membres et 1215 sympathisant-e-s en 2015.

#### 9.2. Sections

A fin décembre 2016, le PSV comptait officiellement 45 sections locales.

Section	Président-e	Section	Président-e
AIGLE	Claudio MARIANO	LE MONT	Olivier MAGGIONI
AUBONNE	Catherine ALLEN-BEGUIN	LEYSIN	Serge PFISTER
AVENCHES	Géraldine STUCKI	LUCENS	Sylvain SCHUPBACH
BEX	Alberto CHERUBINI	LUTRY	Alain AMY
BOURG-EN-LAVAUUX	Rachèle FERET	MONTREUX	Irina GOTE
BUSSIGNY	Laurée SALAMIN MICHEL	MORGES	Bastien MONNEY
CHAVANNES	Andrea CALLEGARI		Laurent BEAUVERD
CHAVORNAY	<i>vacant</i>	MOUDON	Fernando PEREIRA
CHESEAUX	Olivier LYON	NYON	Danièle PASCHE
CORCELLES	Pierre-Alain REBEAUD	OLLON	Pascal JOURDAIN
COSSONAY	Valérie INDUNI	ORBE	Didier ZUMBACH
COURONNE MOR- GIENNE	Nicole JUFER	ORON	Sandra FEAL
CRISSIER	Sonya BUTERA	PAYERNE	Djordje NEY
ECUBLENS	Medhi EL IDRISSE	PAYS D'ENHAUT	Myriam TINOUCHE-STUCKI
EPALINGES	Stéphane BALLAMAN	PRILLY	Sylvie KRATTINGER
	Muriel CUENDET-SCHMIDT	PULLY	Pauline TAFELMACHER
GLAND	Florence GOLAZ	RENENS	Aso PIROTI
	Michael ROHRER	ROCHE	Jean-Claude GUILLEMIN
GRANDSON	René-Pierre DERIAZ	ROLLE	Patrick BRECHON
	Diolinda HAJDA	STE-CROIX	Pierre-Alain GERBER
GROS-DE-VAUD	Sébastien LEHMANN	VALLORBE	Nourredine GHENNOUNE
LA TOUR-DE-PEILZ	Fabrice LALUC	VEVEY	Isabelle JERBIA
LA VALLEE	Sébastien CALA	VILLENEUVE	Robert CONRAD
LAUSANNE	Benoît GAILLARD	YVERDON-LES-BAINS	Natacha RIBEAUD EDDHABI
		YVONAND	Pascale DELLA PIAZZA

#### 9.3. Régionales

Le PSV compte 10 régionales dont l'étendue correspond aux arrondissements électoraux. Les sous-arrondissements forment une seule régionale.

Régionale	Président-e	Sous-arrondissement
District d'Aigle	Annelise CRETTON	
District Riviera - Pays d'En-haut	Pierre-Alain DUPONT	
District de Lausanne	Stéphane BALLAMAN	Couronne lausannoise
	Benoît GAILLARD	Lausanne
District de Lavaux - Oron	Yassin NOUR	
District du Jura - Nord vaudois	Anne-Sophie BERTSCHART	
District du Gros-de-Vaud	Sébastien LEHMANN	
District de l'Ouest lausannois	Germain SCHAFFNER	
District de Morges	Eric VORUZ	
District de Nyon	Yves FROIDEVAUX	
District de la Broye	André MAEDER	

#### 9.4. Conseiller et Conseillère d'Etat

Nos représentant-e-s au Conseil d'Etat sont en 2016:

Anne-Catherine LYON	Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC)
Pierre-Yves MAILLARD	Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS)
Nuria GORRITE	Département des Infrastructures et des Ressources Humaines (DIRH)

#### 9.5. Représentant-e-s aux Chambres Fédérales

##### *Conseil des Etats*

Géraldine SAVARY

##### *Conseil national*

Cesla AMARELLE

Rebecca RUIZ

Ada MARRA

Jean Christophe SCHWAAB

Roger NORDMANN

#### 9.6. Député-e-s au Grand Conseil Vaudois

Au 31 décembre 2016, le PSV compte 40 député-e-s.

Le groupe est présidé par Valérie INDUNI.

Prénom Nom	Commune	Prénom Nom	Commune
Taraneh AMINIAN	La Tour-de-Peilz	Olivier KERNEN	Yverdon
Claire ATTINGER	Lausanne	Denis-Olivier MAILLEFER	Valeyres-sous-Rances
Mireille AUBERT	Bussigny		
Laurent BALLIF	Vevey	Pascale MANZINI	Ecublens
Samuel BENDAHAN	Lausanne	Nicolas MATTENBERGER	La Tour-de-Peilz
Sonya BUTERA	Crissier	Roxanne MEYER-KELLER	Avenches
Amélie CHERBUIN	Nyon	Stéphane MONTANGERO	Lausanne
Alberto CHERUBINI	Bex	Delphine PROBST	Gros-de-Vaud
François CLEMENT	Cossonay	Philippe RANDIN	Château-d'Oex
Philippe CLIVAZ	Lausanne	Michel RENAUD	Ollon
Brigitte CROTTAZ	Epalinges	Nicolas ROCHAT FERNANDEZ	Le Chenit
Alexandre DEMETRIADES	Nyon	Myriam ROMANO-MALAGRIFA	Renens
Aline DUPONTET	Morges	Alexandre RYDLO	Chavannes
Ginette DUVOISIN	Tévenon	Valérie SCHWAAR	Lausanne
Julien EGGENBERGER	Lausanne	Claude SCHWAB	St-Légier
Isabelle FREYMOND	Oulens-sur-Echallens	Muriel THALMANN	Pully
		Oscar TOSATO	Lausanne
Fabienne FREYMOND CANTONE	Nyon	Daniel TROLLIET	Avenches
Hugues GANDER	Ste-Croix	Jean TSCHOPP	Lausanne
Valérie INDUNI	Cossonay	Filip UFFER	Lausanne
Jessica JACCOUD	Nyon	Eric ZÜGER	Morges

#### 9.7. Syndics et Municipaux

Au 31 décembre, le PSV compte 66 municipales et municipaux dont 9 syndiques et syndics.

Commune	Prénom Nom	Commune	Prénom Nom
<b>Syndiques et syndics en gras</b>			
Aigle	Pierre RUGGIERO	Epalinges	Bernard KRATTINGER
Avenches	<b>Roxanne MEYER KELLER</b>	Gland	Michael ROHRER
Avenches	Loris PICCIN	Grandson	Nathalie GIGANDET
Bex	Pierre DUBOIS	Grandson	Christine LEU
Bex	Eliane DESARZENS	Granges-Marnand	Patrick GANDER
Bussigny-Lausanne	Jean-Claude GLARDON	La Sarraz	Jean-François MEYLAN
Château-d'Oex	Eric FATIO	La Tour-de-Peilz	Taraneh AMINIAN-SAGHATI
Chavannes-Renens	Fathi OTHMANI	Lausanne	Florence GERMOND
Chavannes-Renens	<b>Jean-Pierre ROCHAT</b>	Lausanne	<b>Grégoire JUNOD</b>
Corseaux	Yves RABOUD	Lausanne	Oscar TOSATO
Cossonay	Valérie INDUNI	Le Brassus	Olivier BAUDAT
Ecublens	Pascale MANZINI	Le Brassus	Michel BEETSCHEN
Ecublens	Sylvie PITTET BLANCHETTE	Leysin	Daniel NIKLES
Epalinges	Pierre JOLLIET	Lucens	Sylvain SCHUPBACH



Lutry	Claire GLAUSER	Pully	Marc ZOLLIKER
Montreux	Jacqueline PELLET	Renens	<b>Jean-François CLÉMENT-ZEHNDER</b>
Montreux	Olivier GFELLER	Renens	Myriam ROMANO-MALAGRIFA
Morges	Anne-Catherine AUBERT	Renens	Patricia ZURCHER
Morges	<b>Vincent JAQUES</b>	Rolle	Cédric ECHENARD
Morges	Philippe DERIAZ	Rolle	Loïc HALDIMANN
Morges	Eric ZÜGER	Rolle	<b>Denys JAQUET</b>
Moudon	Olivier BARRAUD	Ste-Croix	Cédric ROTEN
Moudon	Lucas CONTOMANOLIS	Ste-Croix	<b>Franklin THEVENAZ</b>
Moudon	Michèle PIDOUX-JORAND	Vallorbe	Luigi FIORITO
Nyon	Fabienne FREYMOND CANTONE	Vevey	Lionel GIRARDIN
Nyon	Stéphanie SCHMUTZ	Villeneuve	Annik MORIER-GENOUD
Ollon	Jean-Luc CHOLLET	Villeneuve	Dominique PYTHOUD
Orbe	<b>Henri GERMOND</b>	Yverdon-les-Bains	Pierre DESSEMONTET
Oron	Christian BAYS	Yverdon-les-Bains	Jean-Claude RUCHET
Penthalaz	Pierre-André ISCHI	Yvonand	Emmanuelle BIGOT
Penthalaz	<b>Pieric FREIBURGHaus</b>	Yvonand	Romano DELLA PIAZZA
Prilly	Anne Bourquin BÜCHI	Yvonand	Alexandre LECOURTIER
Prilly	Michel PELLEGRINELLI		

### 9.8. Magistrat-e-s judiciaires et préfet-e-s

#### *Juges élu-e-s par l'Assemblée fédérale*

##### *Tribunal Fédéral*

Juge fédéral	Jean FONJALLAZ
Suppléant	Bernard ABRECHT

##### *Tribunal administratif fédéral*

Juge administratif fédéral	Pascal MOLLARD
----------------------------	----------------

#### *Juges élu-e-s par le Grand Conseil*

##### *Tribunal Cantonal*

Bernard ABRECHT	Aleksandra FONJALLAZ
Natacha BERBERAT	Sylvie GIROUD WALTHER
Yasmina BENDANI	Christophe MAILLARD
Fabienne BYRDE	Jean-François NEU
Dina MERKLI	Guillaume PERROT
Alex DEPRAZ	Robert ZIMMERMANN

Suppléants Etienne POLTIER, Muriel EPARD, Sylvie PETREMAND, Anne CHERPILLOD

##### *Tribunal neutre*

Juge	Jean-Yves SCHMIDHAUSER
------	------------------------

##### *Préfet-e-s*

En 2016, notre parti compte 2 préfets :

Jean-Pierre DÉRIAZ	District de NYON
Patricia Dominique LACHAT	District d'AIGLE

## 10. Direction et Gestion

### 10.1. Comité directeur

Le Comité directeur se composait comme suit à fin 2016 :

#### *Membres élus par le Congrès*

<b>Stéphane MONTANGERO</b> (Président)	Lausanne	Lyonel KAUFMANN Ihsan KURT	La Tour-de-Peilz Prilly
<b>Ginette DUVOISIN</b> (Vice-présidente)	Grandson	Sébastien LEHMANN Bastien MONNEY	Gros-de-Vaud Morges
<b>Jessica JACCOUD</b> (Vice-présidente)	Nyon	Nicolas ROCHAT Alexandre RYDLO	La Vallée Chavannes
Stéphane BALET	Yverdon-les-Bains	Géraldine STUCKI	Avenches
Annelise CRETTON	Bex	Veronica TRACCHIA	Lausanne
Florence GOLAZ	Gland	Jean TSCHOPP	Lausanne
Raphaëlle JAVET	Grandson	Maria Grazia VELINI	Morges
Isabel JERBIA	Vevey		

#### *Membres de droit*

Bernard ABRECHT	Ordre judiciaire
Aleksandra FAVROD	Ordre judiciaire
Danielle PASCHE	Commission égalité
Amélie CHERBUIN	Groupe socialiste au Grand Conseil
Valérie INDUNI	Groupe socialiste au Grand Conseil
Nuria GORRITE	Conseillère d'Etat
Anne-Catherine LYON	Conseillère d'Etat
Pierre-Yves MAILLARD	Conseiller d'Etat
Romain PILLOUD	Jeunesse socialiste vaudoise
Jean Christophe SCHWAAB	Conseiller national
Gaétan NANCHEN	Secrétaire général

#### *Membres invité-e-s (en plus des secrétaires du PSV)*

Véronique BERSETH	Conseillère personnelle de Pierre-Yves Maillard
Benoît GAILLARD	Conseiller personnel de Nuria Gorrite
Anne PAPILLOUD	Conseillère personnel d'Anne-Catherine Lyon

### 10.2. Secrétariat

Secrétaire général : Gaétan Nanchen

Le secrétariat cantonal est composé en 2016 comme suit:

**Gaétan Nanchen**, secrétaire général et collaborateur du groupe socialiste au Grand Conseil – 90%

**Chiara Storari**, responsable des campagnes et des publications (journal et web) – 80%

**Stéphanie Bassi** pour le secrétariat administratif – 50% et pour les finances du groupe – 5%.

**Lena Pellegrini**, pour le secrétariat administratif – 50% puis 100% dès le 1<sup>er</sup> juin

En outre, **Julien Rilliet** a été engagé en tant que chargé de campagne à 90% pour les élections fédérales depuis le 25 mai 2016 jusqu'à fin octobre, puis comme secrétaire politique durant les mois de novembre et de décembre.

Pour appuyer le secrétariat plusieurs bénévoles ont consacré passablement de temps à la mise sous pli, nous tenons donc à remercier ici les personnes citées ci-dessous ainsi que les personnes qui ont effectué ce travail pour leur section ou leur régionale :

Pierre Aguet, Mireille Aubert, Christiane Bolanz, Eric Bornand, Yvette Coendoz, Karina Castillo, Monique Cosandey, Roger Cosandey, Madeleine Favey, Eva Gloor, Françoise Javet, André Marendaz, Ada Marra, Jeanne-Marie Perrin, Maryse Perret, Elisabeth Tillmanns, Eric Voruz,, Claude Weber

## III. Relations et communications

### 11. Recommandations de vote

#### Dimanche 8 mars 2016

- |  |     |
|--|-----|
| 1. Initiative populaire « Aider les familles ! Pour des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt » | NON |
| 2. Initiative populaire « Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie »   | NON |

#### Dimanche 14 juin 2016

- |  |     |
|--|-----|
| 1. Arrêté fédéral concernant la modification de l'article constitutionnel relatif à la procréation médicalement assistée et au génie génétique dans le domaine humain" | OUI |
| 2. Initiative populaire "Initiative sur les bourses d'études"  | OUI |
| 3. Initiative populaire "Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale)"                                 | OUI |
| 4. Modification de la loi fédérale sur la radio et la télévision"  | OUI |

### 12. Consultations cantonales

- Consultation sur la 4e adaptation du Plan directeur cantonal
- Consultation sur l'avant-projet d'EMPL modifiant la partie aménagement du territoire de la LATC
- Consultation publique du projet d'agglomération Lausanne-Morges de 3e génération
- Consultation sur la taxation des plus-values foncières
- Consultation sur l'exposé des motifs et l'avant-projet de la Loi d'organisation de la lutte contre la violence domestique et des lois modifiant la loi du 24 février 2009 d'application de la loi fédérale du 23 mars 2007 sur l'aide aux victimes d'infractions et le code de droit privé judiciaire vaudois du 12 janvier 2010 (CDPJ)

### 13. Consultations fédérales

- Consultation sur la modification de l'art. 53 CP
- Consultation sur la modification de l'OPPEtr (Ordonnance réglant la mise sur le marché de produits fabriqués selon des prescriptions techniques étrangères)
- Consultation fédérale sur le projet de ratification de deux traités de l'Organisation mondiale de la Propriété intellectuelle et aux modifications de la loi sur le droit d'auteur
- Consultation relative à la nouvelle ordonnance sur l'utilisation des indications de provenance suisses pour les produits cosmétiques
- Consultation sur la révision du Code civil (droit des successions)
- Consultation concernant la révision de la Loi sur l'aide monétaire, LAMO
- Consultation concernant la révision partielle de la loi et de l'ordonnance sur le numéro d'identification des entreprises LIDE et OIDE
- Consultation sur l'exposé des motifs et l'avant-projet de loi sur les ressources naturelles du sous-sol (LRNSS)

### 14. Médias

#### 14.1. Communiqués de presse

Le PSV a publié 51 communiqués de presse en 2016 :

## Janvier

- 5 janv. 16 Votations du 28 février 2016 : le PSV mise sur une Suisse progressiste et ouverte  
11 janv. 16 Le PS lance sa campagne fort de 93 candidat-e-s aux municipalités et de plus de 1'000 aux conseils communaux  
12 janv. 16 Le Parlement vaudois coule la création de logements à loyer abordable par dogmatisme  
21 janv. 16 Péréquation : vers une plus grande solidarité intercommunale  
27 janv. 16 Le PSV plébiscite la réforme sociale et fiscale RIE3 vaudoise pour consolider les emplois et améliorer le pouvoir d'achat

## Février

- 1 févr. 16 De très nombreuses questions pour « Champions »  
2 févr. 16 Les taxes d'études ne doivent pas être un frein à l'égalité des chances  
9 févr. 16 Grand Conseil fait un pas pour garantir une Poste qui remplit son rôle de service public; la droite en fait immédiatement un second en arrière  
28 févr. 16 Les Suisses se mobilisent en masse contre le populisme  
29 févr. 16 Elections communales : le PS se renforce dans le canton  
29 févr. 16 Elections communales : le PS se renforce dans le canton  
29 févr. 16 2e tour – le PSV transforme l'essai du 1er tour et fait basculer à gauche des fiefs historiquement à droite

## Mars

- 8 mars 16 8 mars – Pour une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée  
9 mars 16 Le PSV prononce l'exclusion de Pierre Chiffelle  
11 mars 16 Nous n'avons pas le monopole du cœur, mais...  
15 mars 16 Un bouquet législatif pour améliorer les droits démocratiques  
17 mars 16 RIE 3-vd, un calculateur en ligne  
20 mars 16 RIE 3-vd : une victoire pour toutes et tous  
22 mars 16 Communication concernant les soupçons de fraude électorale à Renens  
23 mars 16 Comptes 2015 : mais où est l'apocalypse ?

## Avril

- 11 avr. 16 Des solutions pour lutter contre la pénurie de logement – enfin!  
22 avr. 16 « Champions ! » : l'amateurisme qui coûte cher à la collectivité  
23 avr. 16 Stéphane Montangero réélu pour 2 ans à la présidence du PSV  
26 avr. 16 Panama papers : quelles conséquences pour le Canton ?

## Mai

- 10 mai 16 Logement: des avancées historiques attendues depuis un bail !  
11 mai 16 Uber la loi ?  
24 mai 16 Former les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans  
31 mai 16 Les règles pour réduire les bonus abusifs ont-elles failli?

## Juin

- 22 juin 16 Augmenter le pouvoir d'achat des aîné-e-s et assurer une meilleure sécurité nationale  
28 juin 16 Valérie Induni accède à la présidence du Groupe socialiste au Grand Conse

## Juillet

- 5 juil. 16 Elections cantonales 2017 : calendrier interne

24 juil. 16 Il est urgent d'instituer des contrôles efficaces contre le dumping salarial

## **Août**

30 août 16 La violence domestique: première cause de mortalité des femmes entre 16 et 44 ans

## **Septembre**

6 sept. 16 La naturalisation, un pas important pour l'intégration

7 sept. 16 Grève à Ste-Croix: un soutien contre ces exploitations scandaleuses

22 sept. 16 Un budget 2017 raisonnable et responsable, dans un contexte économique plombé par l'initiative UDC du 9 février

23 sept. 16 Le Comité directeur a émis ses préavis en vue du Congrès du 27 septembre

25 sept. 16 Le vote de la population vaudoise doit être entendu à Berne

27 sept. 16 Airbnb asphyxie-t-il le parc locatif vaudois ?

27 sept. 16 Congrès extraordinaire du PSV : le Congrès confirme la stratégie du Comité directeur

29 sept. 16 Primes d'assurance-maladie : trop c'est trop !

## **Octobre**

4 oct. 16 Lutter contre les faux permis de frontaliers

11 oct. 16 Philip Morris au Flon : il n'y a pas de fumée sans feu ?

## **Novembre**

1 nov. 16 Bourses à retardement

15 nov. 16 Mineurs non accompagnés : trouver urgemment des solutions pour sortir des enfants meurtris de la spirale de la souffrance

22 nov. 16 Le saucissonnage des licenciements n'est pas très vaudois !

23 nov. 16 Sombre nuage sur l'emploi: le PSV se mobilise

27 nov. 16 Un nuage radioactif qui n'épargnera pas Vaud

## **Décembre**

14 déc. 16 Un budget 2017 raisonnable malgré des manœuvres politiciennes honteuses sur le dos des écoles de musique

15 déc. 16 Un pas important vers l'égalité salariale

20 déc. 16 Recommandations de vote du PSV pour les votations du 12 février 2017

### **14.2. Conférences de presse**

Le PSV n'a pas tenu de conférence de presse en 2016

## **15. Journaux et autres publications**

### **15.1. Points Forts socialistes**

Le Points Forts est paru 7 fois durant l'année 2016.

#### **Janvier – février 2016 - Points Forts n° 84**

Sommaire :

- EDITO : ¡No Pasarán ! - Stéphane Montangero
- POINT D'ORGUE : L'initiative PDC ? Un mille-feuille où la crème pâtissière a tourné – Ada Marra
- POINT D'ORGUE : Non à la chasse aux étrangers – Cesla Amarelle
- POINT D'ORGUE : Trois milliards pour ne pas voir le but du tunnel – Géraldine Savary
- POINT D'ORGUE : « Game over » pour les affameurs de la planète – Diane-Alice Ramsauer
- POINT COMMUN : Présentation des candidat-e-s- à la Municipalité des élections communales de 2016
- POINT COMMUN : PS Moudon : une vision pour le futur – Michèle Pidoux-Jorand et Olivier Barraud

#### **Mars – avril 2016 - Points Forts n° 85**

Sommaire :

- EDITO : Des belles victoires, des nombreux défis – Stéphane Montangero
- POINT D'ORGUE : Pour un oui fort et franc à la RIE 3 vaudoise – Pierre-Yves Maillard
- POINT D'ORGUE : Un triplement des moyens en 10 ans – Nuria Gorrite
- POINT D'ORGUE : La RIE 3-VD en chiffres
- POINT D'ORGUE : Une avancée sans précédent pour les travailleurs – Nicolas Rochat Fernandez
- POINT COMMUN : Des socialistes à Blonay ? Ils n'existent pas ici ! – Matthieu Sesseli
- POINT VD : Communales 2016 : le PS se renforce dans le canton – Gaétan Nanchen

#### **Mai 2016 - Points Forts n° 86**

Sommaire :

- EDITO : RIE 3-VD, une victoire d'étape – Stéphane Montangero
- POINT D'ORGUE : DPI (diagnostic préimplantatoire), la science au service de la vie – Géraldine Savary
- POINT D'ORGUE : Non au pillage de la caisse fédérale – Roger Nordmann
- POINT D'ORGUE : « Pro service public » : non à l'arnaque publicitaire ! – Jean Christophe Schwaab
- POINT D'ORGUE : Loi sur l'asile, faire front à l'UDC ! – Cesla Amarelle
- POINT D'ORGUE : Une carte blanche à la droite dure pour attaquer les assurances sociales – Jean Christophe Schwaab
- POINT COMMUN : Une législature pour gagner des majorités – Julien Rilliet
- POINT D'EXCLAMATION : En mémoire d'un ami, Victor Ruffy – Yvette Jaggi

#### **Juin - juillet 2016 - Points Forts n° 87**

Sommaire :

- EDITO : Les excès de la droite néo-libérale se payent toujours dans les urnes ! - Stéphane Montangero
- POINT VD : L3PL : une boîte à outils longtemps attendue – Jessica Jaccoud
- POINT CH : Consolider ou démolir le modèle suisse ? – Roger Nordmann
- POINT D'ORGUE : Pour une certification professionnelle des adultes qui valorise tous les parcours de vie – Anne-Catherine Lyon
- POINT CH : L'AVS : une presque septuagénaire en pleine forme+ - Jean Christophe Schwaab
- POINT D'EXCLAMATION : Eurotolérance – Olivier Barraud

#### **Août – septembre 2016 - Points Forts n° 88**

Sommaire :

EDITO : AVS+ contre les différences entre femmes et hommes ! – Stéphane Montangero  
POINT D'ORGUE : Pas de prospérité solide sans économie verte – Roger Nordmann  
POINT D'ORGUE : Loi sur le renseignement : adapter nos outils aux nouvelles menaces - Rebecca Ruiz  
POINT D'ORGUE : AVS+ : entretien croisé avec deux générations de bénéficiaires – Charlotte Gabriel et Michel Béguelin  
POINT COMMUN : Une section à l'écoute de ses concitoyen-ne-s – Comité PS, section Orbe et environs  
POINT D'EXCLAMATION 1 : Élections communales : pourquoi être membre d'un parti politique ? – Ginette Duvoisin  
POINT D'EXCLAMATION 2 : Vous avez dit congé ? – Chiara Storari

### **Octobre - novembre 2016 - Points Forts n° 89**

Sommaire :

EDITO : Primes LAMal : trop c'est trop ! - Stéphane Montangero  
POINT VD : Qui frappe part... et se soigne – Muriel Thalmann  
POINT VD : PLR et UDC : notaires et petits copains – Jessica Jaccoud  
POINT VD : VIH : le test sauve des vies et limite l'épidémie – Brigitte Crottaz  
POINT VD : L'occasion de revenir aux fondamentaux – Chiara Storari  
POINT D'ORGUE : Initiative « pour sortir du nucléaire » : le complément judicieux de la stratégie énergétique 2050 – Roger Nordmann  
POINT CH : Retraites : massacre à la tronçonneuse - Jean Christophe Schwaab  
POINT VD : L'AVIVO : une association engagée – Roland Rapaz  
POINT D'EXCLAMATION : Perliculture en eaux troubles – Philippe Mivelaz

### **Décembre - janvier 2016 - Points Forts n° 90**

Sommaire :

EDITO : Cinq moins pour convaincre – Stéphane Montangero  
POINT VD : Portraits des candidates conseillères d'État – Cesla Amarelle, Fabienne Freymond Cantone et Roxanne Meyer-Keller  
POINT D'ORGUE : Troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) : équilibre cantonal, déséquilibre fédéral – Roger Nordmann  
POINT D'ORGUE : Pour que la Suisse reconnaisse enfin ses enfants – Ada Marra  
POINT D'ORGUE : FORTA, Forza – Géraldine Savary  
POINT D'ORGUE : LPPPL : enfin une véritable politique du logement pour notre canton – Nicolas Mattenberger  
POINT D'EXCLAMATION : Ce n'est pas Noël tous les jours – Stéphanie Apothéloz

#### **15.2. Point Infos**

Le Point Infos est le bulletin d'information adressé uniquement aux membres du parti. Il est édité par le secrétariat (responsable de parution : Julien Rilliet et Chiara Storari) et ensuite géré par l'imprimerie du Journal de Sainte-Croix et environs, qui s'occupe également du Points Forts. La parution des Point Infos est liée à la convocation des membres lors des congrès, mais il se veut également une feuille d'information concernant toutes les activités organisées par le PSV et ses sections, ainsi que par des membres ou des alliés. Huit numéros ont été édités cette année.

#### **N° 27 – janvier 2016**

Convocation au congrès extraordinaire 26 janvier / agenda des commissions

#### **N° 28 – mars 2016**

Convocation au comité cantonal 22 mars / Appel à candidature pour le congrès ordinaire 23 avril / agenda des commissions

#### **N° 29 – avril 2016**

Convocation au congrès ordinaire 23 avril / Organisation : transports, souper, garderie

#### **N° 31 – mai 2016**

Convocation au comité cantonal 21 juin / agenda des commissions / Formation continue élu-e-s communaux-les / Stand au Paléo / Matériel pour les votations du 5 juin

#### **N° 32 – juillet 2016**

Convocation au congrès extraordinaire 27 septembre / invitation au séminaire d'été du PSV / Invitation au Congrès annuel du PSS le 3 et 4 décembre / Université d'été du PSS / Stand au Paléo / Convocation aux Congrès extraordinaires du 27 septembre et du 5 novembre

#### **N° 33 – août – septembre 2016**

Convocation au congrès extraordinaire 27 septembre / Convocation au congrès extraordinaire 5 novembre / Manifestation pour AVS+

#### **N° 34 – octobre – novembre 2016**

Convocation au congrès extraordinaire 5 novembre / agenda des commissions / Appel à déposer des demandes de naturalisation de la commission migration et intégration / Soupe à l'oignon Bex / Convocation au Congrès extraordinaires du 14 janvier 2017 et au Congrès ordinaire du samedi 17 juin 2017

#### **N° 35 – décembre 2016 – janvier 2017**

Convocation au congrès extraordinaire 14 janvier / fermeture du secrétariat / Convocation au Congrès ordinaire du samedi 17 juin 2017

### **15.3. PSV Flash**

Le PSV Flash est une lettre électronique envoyée aux membres et aux sympathisant-e-s qui ont transmis leur adresse email au secrétariat du PSV. Les personnes intéressées par ces lettres peuvent s'y inscrire en écrivant à [secretariat@ps-vd.ch](mailto:secretariat@ps-vd.ch).

En 2016, nous avons envoyé 28 PSV Flash.

### **15.4. Site Internet**

Le site regroupe toutes les informations pratiques et il est très régulièrement mis à jour, notamment par la publication de tous les communiqués de presse et des renseignements essentiels en période de campagne.

Le site ayant été mis à jour début 2017, il n'est plus possible de sortir les statistiques de 2016.

Un site spécifique pour combattre l'augmentation des primes LaMal fut également créé ([www.trop-cest-trop.ch](http://www.trop-cest-trop.ch)). Il a depuis été transmis au comité s'occupant des deux initiatives fédérales en lien avec cette thématique.

### **15.5. Réseaux sociaux**

Le PSV est présent sur les réseaux sociaux via Facebook et Twitter et s'est créé un compte instagram fin 2016. Concernant Facebook, nous avons augmenté notre nombre de fans de 2401 à 2773.

Notre présence sur Twitter est essentiellement ciblée sur la diffusion des communiqués de presse, des recommandations de vote et des activités des sections et son objectif n'est pas de créer ou d'animer des débats. En 2016, nous sommes suivis par 1429 personnes (1125 personnes en 2015).

Nouveauté cette année, nous avons harmonisé l'intégralité de nos comptes sur les réseaux sociaux avec le nom psvaud afin de gagner en lisibilité. Nos adresses et comptes sont donc soit [www.facebook.com/psvaud](http://www.facebook.com/psvaud), [www.twitter.com/psvaud](http://www.twitter.com/psvaud), [www.instagram.com/psvaud](http://www.instagram.com/psvaud), etc.



## Finances et cotisations

Nous finissons l'année 2016 avec un déficit de Fr. 34'222.76 au lieu d'un bénéfice de Fr. 45335.65 prévus au budget. Cela en raison principalement d'une longue période d'élections qui a nécessité la création d'un nouveau poste au sein du secrétariat ainsi que des formations non-budgétisée pour les nouveaux élus.

Le Comité directeur propose donc au Congrès de valider les comptes et d'affecter le déficit de Fr. 34'222.76 à la

- provision pour élections d'un montant de Fr. 715'755.75

### 16. Comptes 2016

Comptes	Produits	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016
3001 à 3048	Cotisations des membres	302 064.12	299 351.50	325 206.34
3201 à 3206	Contributions mandataires	397 855.25	380 196.45	356 966.06
3207	Financement salaire collaborateurs scientifique GC	48 255.00	54 855.00	54 826.25
3300 à 3315	Contributions volontaires, dons et appels de fonds	113 230.00	133 600.00	99 804.00
3401 à 3499	Produits divers	20 704.77	34 016.00	58 953.93
3510 à 3530	Recettes élections cantonales-fédérales-votations	1 473.00	45 000.00	33 506.75
3800	Abonnement à Points forts	7 520.00	9 500.00	5 980.15
3208	Recettes extraordinaires-rattrapages de cotisations-contributions	-	-	-
6850	Produits financiers sur avoirs CCP/banque	-	-	-
7400 à 7420	Intérêts ccp, banque et parts sociales	68.60		0.70
	<b>Déficit / bénéfice</b>	44 309.65		34 222.76
	<b>Total produits</b>	<b>935 518.48</b>	<b>956 518.95</b>	<b>963 486.79</b>

Comptes	Charges	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016
4600 à 4605	Cours formation et soutiens divers	2 251.20	6 200.00	14 931.40
4604	Pertes sur cotisations et contributions	-	-	-
4900	Cotisations versées au PSS	105 475.08	111 000.00	108 186.50
5200 à 5282	Charges de personnel	360 302.47	358 433.30	399 295.78
6000 à 6001	Loyer-locations-chauffage	28 749.45	30 000.00	30 274.60
6010 à 6562	Frais administratifs, informatique et déplacements	48 786.19	52 850.00	50 805.41
6600 à 6606	Frais pour actions politiques (élections-votations)	341 738.14	309 500.00	315 595.24
6640 à 6643	Indemnités diverses	13 434.00	14 500.00	11 358.20
6711 à 6720	Frais "Points forts" et "Socialistes infos"	31 839.10	24 700.00	29 761.55
6840	Frais et taxes CCP et banque	400.95	500.00	364.16
6900 à 6911	Amortissements et pertes diverses	2 541.90	3 500.00	2 913.95
	<b>Déficit / Bénéfice</b>	-	45 335.65	-
	<b>Total charges</b>	<b>935 518.48</b>	<b>956 518.95</b>	<b>963 486.79</b>

## 17. Bilan

### 17.1. Bilan initial au 01.01.2016

Actif		941 687.20	Passif		941 687.20
1	Actifs	941 687.20	2	Passifs	941 687.20
10	Actifs	728 267.11	20	Dettes à court terme	22 789.10
100	Liquidités	728 267.11	210	Passifs transitoires	22 789.10
1010	Caisse	667.80	2101	Cotisations encaissées d'avance	-
1020	CCP 10-1844-6 caisse cantonale	702 452.49	2102	Contributions encaissées d'avance	11 726.70
1030	Banque COOP	11 460.87	2103	Factures à payer	9 778.85
1060	CCP 17-322638-4 Actions spéciales	13 685.95	2110	AVS-AI-APG-AC	1 283.55
14	Actifs immobilisés	213 420.09	2111	Assurance LAA & LAANP	-
140	Immobilisations financières	23 896.70	2112	Assurance LPP	-
1400	Parts sociales	14 796.70	2113	APG maladie	-
1410	Actions	1 600.00	2115	Allocations familiales	-
1440	Prêts accordés	7 500.00	24	Dettes à long terme	768 898.10
150	Immobilisations corporelles meubles	10 167.66	250	Provisions	768 898.10
1500	Matériel informatique	1 623.55	2500	Provision pour élections	715 755.75
1510	Mobilier & équipements	8 544.11	2501	Provision pour création d'emploi	17 142.35
180	Actifs transitoires	179 355.73	2502	Provision spéciale de crise	20 000.00
1800	Cotisations à encaisser	66 764.90	2503	Provision perte s/débiteurs	16 000.00
1810	Contributions à encaisser	65 849.70	28	Capitaux propres	150 000.00
1830	Factures à encaisser	23 045.00	280	Capital/Privé	150 000.00
1840	Factures payées d'avance	22 600.60	2800	Capital	150 000.00
1850	Impôt anticipé	1 095.53			
1880	Actifs transitoires (divers)				
	<b>Total Actifs</b>	<b>941 687.20</b>		<b>Total Passifs</b>	<b>941 687.20</b>

## 17.2. Bilan de clôture au 31.12.2016

Actif		922 568.67	Passif		956 791.43
1	Actifs	922 568.67	2	Passifs	956 791.43
10	Actifs	672 087.72	20	Dettes à court terme	37 893.33
100	Liquidités	672 087.72	210	Passifs transitoires	37 893.33
1010	Caisse	672.15	2101	Cotisations encaissées d'avance	-
1020	CCP 10-1844-6 caisse cantonale	646 199.65	2102	Contributions encaissées d'avance	60.98
1030	Banque COOP	11 565.97	2103	Factures à payer	37 832.35
1060	CCP 17-322638-4 Actions spéciales	13 649.95	2110	AVS-AI-APG-AC	-
14	Actifs immobilisés	250 480.95	2111	Assurance LAA & LAANP	-
140	Immobilisations financières	21 237.80	2112	Assurance LPP	-
1400	Parts sociales	14 637.80	2113	APG maladie	-
1410	Actions	1 600.00	2115	Allocations familiales	-
1440	Prêts accordés	5 000.00	24	Dettes à long terme	768 898.10
150	Immobilisations corporelles meubles	11 655.81	250	Provisions	768 898.10
1500	Matériel informatique	4 820.52	2500	Provision pour élections	715 755.75
1510	Mobilier & équipements	6 835.29	2501	Provision pour création d'emploi	17 142.35
180	Actifs transitoires	217 587.34	2502	Provision spéciale de crise	20 000.00
1800	Cotisations à encaisser	114 301.19	2503	Provision perte s/débiteurs	16 000.00
1810	Contributions à encaisser	72 161.47	28	Capitaux propres	150 000.00
1830	Factures à encaisser	13 556.95	280	Capital/Privé	150 000.00
1840	Factures payées d'avance	16 472.20	2800	Capital	150 000.00
1850	Impôt anticipé	1 095.53			
1880	Actifs transitoires (divers)				
	Différence	34 222.76			
	<b>Total Actifs</b>	<b>956 791.43</b>		<b>Total Passifs</b>	<b>956 791.43</b>

## 18. Barèmes des cotisations et des contributions des mandataires encaissées par le PSV

### 18.1. Cotisations des membres

(non compris la part revenant à la section)

Catégories de revenus nets	Part PSS	Part PSV yc « Points Forts"»	Total	A verser
0 à 12'000	SFr. 55.00	SFr. 4.00	SFr. 59.00	SFr. 59.00
12'001 à 24'000	SFr. 55.00	SFr. 17.00	SFr. 72.00	SFr. 72.00
24'001 à 36'000	SFr. 55.00	SFr. 35.00	SFr. 90.00	SFr. 90.00
36'001 à 48'000	SFr. 55.00	SFr. 64.00	SFr. 119.00	SFr. 119.00
48'001 à 60'000	SFr. 55.00	SFr. 108.00	SFr. 163.00	SFr. 163.00
60'001 à 72'000	SFr. 55.00	SFr. 142.00	SFr. 197.00	SFr. 197.00
72'001 à 84'000	SFr. 55.00	SFr. 176.00	SFr. 231.00	SFr. 231.00
84'001 à 96'000	SFr. 55.00	SFr. 252.00	SFr. 307.00	SFr. 307.00
96'001 à 108'000	SFr. 55.00	SFr. 348.00	SFr. 403.00	SFr. 403.00
108'001 à 120'000	SFr. 55.00	SFr. 506.00	SFr. 561.00	SFr. 561.00
120'001 à 135'000	SFr. 55.00	SFr. 674.00	SFr. 729.00	SFr. 729.00
135'001 à 150'000	SFr. 55.00	SFr. 912.00	SFr. 967.00	SFr. 967.00
plus de 150'001	SFr. 55.00	SFr.1'170.00	SFr.1'225.00	SFr.1'225.00

### 18.2. Contributions des mandataires

- Contributions des Conseillères et Conseillers aux États, nationales et nationaux – sont encaissées selon un barème tenant compte du revenu et discuté entre eux.
- Contributions des Conseillères et Conseillers d'État - somme forfaitaire de Fr. 27'000.-/an (env. 12% du revenu annuel).
- Contributions des membres du Grand Conseil - le groupe s'engage à verser au minimum Fr. 150'000.- par année au PSV. Les contributions sont encaissées par le caissier du groupe selon un barème tenant compte du revenu des député-e-s et discuté entre eux.
- Les salaires du secrétaire du groupe et de la caissière sont facturés à part selon la grille salariale du secrétariat du PSV.
- Contribution des Municipales, Municipaux, Syndiques et Syndics - 2% du revenu net lié à la fonction, déduction faite de Fr. 10'000.- par enfant à charge.
- Contribution des Conseillères communales et des Conseillers communaux - l'équivalent d'un jeton de présence par an et par conseiller-ère.
- Contribution volontaire des Juges et Préfet-e-s - la contribution conseillée correspond à 5% des indemnités reçues liées à la fonction.

## 19. Rapport des vérificateurs-trices des comptes

Parti socialiste vaudois  
Finances

Parti socialiste  
vaudois



Lausanne, le 18 mai 2017

### Vérification des comptes 2016

Chères et chers camarades,

Les vérificateurs soussignés, réunis en date du 18 mai 2017 au siège du Parti socialiste vaudois, en présence de Lena Pellegrini, caissière, ont procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2016 du Parti socialiste vaudois.

Nous avons procédé à la vérification des soldes d'ouverture et contrôlé les factures par pointage. Nous avons trouvé une comptabilité bien tenue et toutes les questions posées ont reçu une réponse précise.

Les vérificateurs constatent une bonne gestion des dépenses durant ces longues périodes électorales. Un effort doit cependant être fait par les sections dans la régularité des versements de leurs cotisations et contributions.

Nous avons relevé les soldes suivants au 31.12.16 :

Caisse	Fr.	672.15
CCP 10-1844-6, caisse cantonale	Fr.	646 199.65
Banque Coop	Fr.	11 565.97
CCP 17-322638-4, « Actions spéciales »	Fr.	13 649.95

Le déficit de l'année 2016 se monte à Fr. 34 222.76

En conséquence, nous proposons à l'assemblée :

1. d'approuver les comptes de l'exercice 2016 tels que présentés
2. de remercier la caissière pour son excellent travail et le comité pour sa bonne gestion
3. de décharger la caissière et le comité de leur responsabilité concernant l'exercice 2016
4. d'approuver le présent rapport de vérification 2016

Ainsi fait à Lausanne, le 18 mai 2016

Pour la commission de vérification des comptes

Charlotte Gabriel

Daniel Schläfli

Sandrine Berthoud

Parti socialiste vaudois, juin 2016.  
Rapport mis en page par le secrétariat du PSV.  
Gaétan NANCHEN, Julien RILLIET, Chiara STORARI, Lena PELLEGRINI